



Rapport d'activité 2016



Edito



**Jacques
AUZOU**

Maire de Boulazac-
Isle-Manoire
Président du Grand
Périgueux

2016 aura été consacrée à la préparation de l'extension du périmètre de l'intercommunalité et à l'élargissement du champ des compétences communautaires.

L'année aura de plus été marquée par une phase d'investissement axée sur la réalisation d'équipements publics de dimension communautaire. Cela concerne pour l'essentiel le lancement des gymnases à Mensignac et Saint-Pierre-de-Chignac, l'appel d'offres des travaux de la future crèche Clos-Chassaing à Périgueux, l'amorce de la modernisation des itinéraires routiers de contournement et les premières actions du Plan Global de Déplacement qui priorise les modes de transports alternatifs à l'automobile.

La priorité a aussi été donnée à l'implantation de bornes enterrées pour la collecte des déchets ménagers, au nouveau Plan Local de l'Habitat, à la mise en place d'une action innovante pour faciliter les solutions de logement pour les jeunes.

En terme de développement économique, 2016 signe le lancement des programmes de requalification des zones d'activité économique, avec la création du quartier d'affaires du Grand Périgueux, ainsi que des zones Epicentre et Péri-Ouest. L'aménagement du parc de Sol de Dime à Chancelade a été réalisé. La première phase visant à construire une démarche de marketing territorial a été engagée, autour de la marque « Superigieux ».

Ainsi, le Grand Périgueux poursuit le cap fixé par le projet de mandat en prenant toute sa part à l'essor économique du territoire. Dans un contexte fiscal et financier délicat, dû à la baisse drastique et régulière des dotations de l'Etat, le Grand Périgueux maintient néanmoins ses équilibres financiers.

Le rapport d'activité permet de s'en rendre compte, et de mesurer à quel point l'agglomération est aujourd'hui précieuse et incontournable dans la vie quotidienne des habitants.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Sommaire

Edito	2
Extension du territoire	3

RESSOURCES ET SERVICE PUBLICS

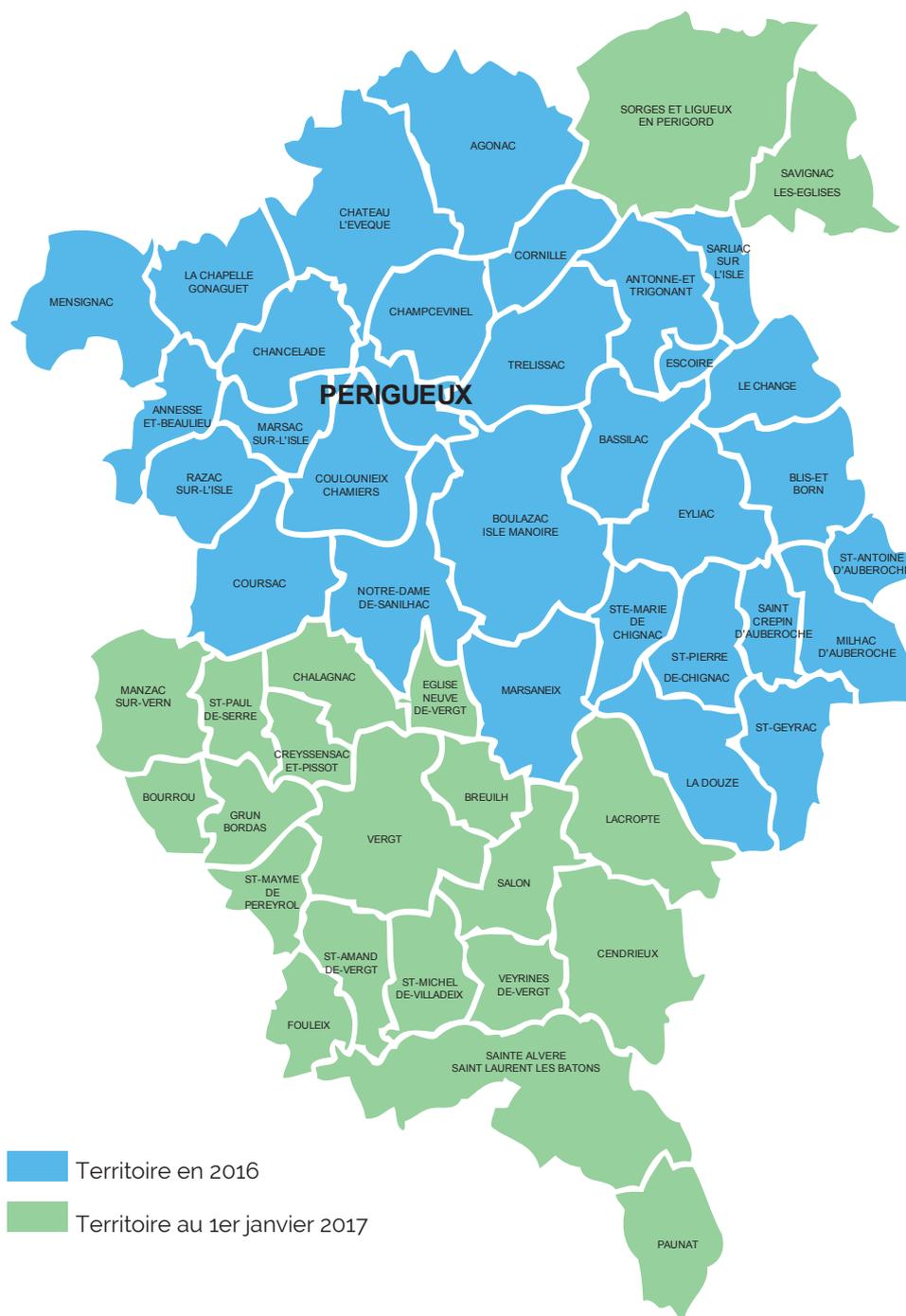
Finances	4
Ressources humaines	6
Administration générale	8
Gestion des déchets ménagers assimilés	10
Petite Enfance	12
Piscines	14
Assainissement non collectif	16
Assainissement collectif	18
Gestion du patrimoine	20
Travaux et Projets	22

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

DURABLE

Mobilité	25
Politique de la Ville	28
Cohésion sociale	31
Habitat et renouvellement urbain	32
Gens du voyage	34
Développement économique	36
Urbanisme	38
Climat Air Energie	40
Système d'Information Géographique	42
Coopération décentralisée	43
Service des Systèmes d'Information	44
Aéroport	45
Communication	46

Extension du territoire de l'agglomération



■ Territoire en 2016
■ Territoire au 1er janvier 2017

Finances



Objectifs

Le service a pour objectifs :

- D'**élaborer**, avec une perspective pluriannuelle, **les 12 budgets** du Grand Périgueux, sous l'autorité du Président, le pilotage de la direction générale et en collaboration avec l'ensemble des services.
- De **suivre l'exécution** des budgets et de tenir la comptabilité du Grand Périgueux, de gérer la dette et la trésorerie.
- De **participer activement au pilotage financier** et à l'optimisation des ressources de l'Agglomération (planification pluriannuelles, réalisation d'études financières et fiscales d'optimisation, appui aux services...).

Les réalisations budgétaires

Le niveau de réalisation des dépenses et des recettes de fonctionnement est très proche des 100%.

Grâce à la bonne réalisation des recettes, l'épargne brute est sensiblement plus forte que la prévision (7,53 M € réalisés pour 5,76 M € prévus).

A 11,2 %, le taux d'épargne brute réalisé reste d'un bon niveau.

De même, l'épargne nette est tirée vers le haut à plus de 4,46 M €.

• Un investissement en baisse, en raison des reports

Le niveau d'investissement de 2015 était de 14,5 M €, tiré vers le haut par un « effet bus » : l'acquisition de 4,3 M €

de bus pour le budget déplacements. Pour 2016, le niveau d'investissement est en baisse de 3 M € (-27 %) à 11,4 M €.

• Une épargne en baisse

L'épargne brute est de 7,53 M€, contre 8,25 M€ en 2015.

Éléments de prospective

- Un Plan Pluriannuel d'Investissements très ambitieux
- Un mode de financement des investissements
- Une épargne nette très affaiblie

Les leviers

1/ Prioriser

Le travail doit être conduit sur le PPI afin de tamiser et lisser les investissements. Lors du séminaire des orientations budgétaires, des critères de priorisation ont été définis, qui consisteraient à retenir des investissements susceptibles de générer des effets leviers :

- Ceux qui vont favoriser l'investissement de tiers (communes, ménages, entreprises)
- Ceux qui sont les mieux financés. Il s'agit aussi dans ce cas d'adapter les investissements aux priorités de nos partenaires
- Ceux qui produisent des recettes (ventes ou loyers)
- Ceux qui sont inscrits dans nos engagements contractuels (CPER, Contrat de Ville...)
- Ceux qui ont le moins d'impact sur les coûts de fonctionnement.

2/ Réformer

L'Agglomération a déjà engagé des réformes de structures importantes, notamment sur la politique de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Il sera probablement aussi nécessaire d'interroger le niveau et l'organisation d'autres services (à court terme la ligne aérienne, la gestion de l'aérodrome, la consistance du réseau de transport Peribus dans le cadre d'une restructuration d'ensemble du réseau).

Il faudra aussi questionner l'organisation même de nos structures avec la mise en oeuvre du schéma de mutualisation.

3/ Optimiser

Différents leviers d'optimisation financière ont été engagés. Il est nécessaire de poursuivre ce travail, notamment concernant l'amélioration du coefficient d'intégration fiscale (CIF).

En effet, le CIF de l'Agglomération est assez faible (24%) comparativement aux autres communautés d'agglomération (33%) ce qui la pénalise dans les différents mécanismes de redistribution.

Envisager, au cas par cas, les futurs transferts de compétence par la fiscalité, permet de développer le CIF et faire face à la dynamique des charges transférées.

L'optimisation passe aussi par la mise en place du partage de l'évolution des taxes communales d'origine économique décidé au séminaire des orientations budgétaires du 3 décembre 2016.

Il s'agit en effet de partager équitablement la richesse fiscale communale générée par les investissements de la seule Agglomération.

La création d'une zone d'activité traduit en effet du foncier bâti et de la taxe d'aménagement pour les communes.

Un endettement maîtrisé

Le Grand périgueux a emprunté 5,8 M€ en 2016. Parallèlement, il a remboursé 3,08 M€ s'endettant donc de 2,7 M€ sur l'exercice. En cohérence avec le taux de réalisation des investissements, le taux de réalisation des emprunts est de 50,6 %.

Au 31 décembre 2016 le capital restant dû s'élevait à 30 M €, soit 308 € par habitant DGF. Le délai de désendettement était de 4 ans.



Chiffres clés

Nature	Total budget 2016	CA	Taux de réalisation
Remboursement du capital de la dette	3.09	3.07	99,41%
Emprunts nouveaux	11.54	5,81	50,28%

Les réalisations budgétaires

Nature	Total budget 2016	Réalisations 2016	Taux de réalisation
Recettes de fonctionnement	66,71	67,41	100,60%
Dépenses de fonctionnement	60,41	59,36	98,26%
Intérêts de la dette	0,55	0,52	95,84%
Epargne brute (RF-DF)	5,76	7,53	130,63%
Capital de la dette	3,09	3,07	99,41%
Epargne nette	2,67	4,46	166,91%
Recettes d'Investissement hors emprunt	17,70	8,86	64,66%
Emprunts	11,54	5,81	50,28%
Dépenses d'Investissement hors dette	20,31	11,44	56,30%
Total du budget	82,36	74,39	90,32%

(en millions d'€, budgets consolidés, mouvements réels, hors subventions entre budgets)

Perspectives 2017

- La taxe d'aménagement sur les ZAE d'intérêt communautaire sera reversée à l'Agglo.
- La progression du foncier bâti sur les parcs aménagés par l'Agglo sera partagée à 50/50 entre la commune concernée et Le Grand Périgueux.
- La taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 0 à 3,74% du fait du transfert de la compétence de financement des contingents du SDIS.

Ressources humaines



Organisation du temps de travail

1- 2016 est une **année de référence** pour l'organisation du temps de travail des agents. Une **harmonisation des temps de travail** a été opérée pour tenir compte de l'évolution successive des compétences et des effectifs de l'Agglomération.

4 références hebdomadaires de temps de travail constituent la référence :

- 34h ou 36h pour le service de la gestion des déchets ménagers (accord de pénibilité et nécessité de service)
- 35h pour le service aéroport
- 39h pour tous les services (au lieu de 40h ou 35h auparavant)

2 - **Un travail préparatoire important sur l'extension du territoire et des compétences** a été mené par les services de l'Agglomération pour mesurer les enjeux de celle-ci et mettre en place pour 2017 une nouvelle organisation : gestion en régie de certaines prestations pour les communes, prise de compétence dans les centres d'accueil de loisirs sans hébergement, création d'un centre intercommunal d'action sociale, rattachement d'un office public d'habitat du Grand Périgueux et de structures associatives.

- **67 collaborateurs ont rejoint les effectifs de l'Agglomération**

Chacune des situations individuelles a été préparée, tous les agents ont été reçus individuellement.

3 - **Un important dialogue social a été conduit** concernant la **mise en place du nouveau cadre réglementaire indemnitaire** et par lequel l'autorité territoriale avait pour objectifs de moderniser, de valoriser, de mieux équilibrer les indemnités des agents de l'agglomération.

Formation

330 agents sont partis en formation au moins une fois, soit 1400 jours, et donc un **taux de départ en formation de 73,6%**, pour un budget d'un peu plus de **87 600 euros**.

11 personnes ont réussi des concours et/ou examens professionnels sur 25 passages, soit un **taux de réussite de 44%**. 23 agents sont partis en préparation concours/examen en 2015.

11 formations personnelles ont été entreprises ainsi que **7 actions DIF** (droit individuel à la formation) pour principalement des formations liées à la petite enfance, l'informatique et l'.
L'année 2016 a été marquée par la tenue de formations obligatoires : mise en place des formations FCO pour les chauffeurs de bennes dans le cadre d'un marché public sur 4 ans. Le Grand Périgueux continue d'encourager les agents à développer leurs compétences de base (lecture, écriture, secourisme etc..) : 8 agents formés sur 50,5 jours.



Hygiène et sécurité

Concernant les questions de formation, d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, l'Agglomération a dû créer des bureaux (avec la transformation en bureau de la salle du conseil.) afin de préparer l'arrivée de nouveaux agents au siège.

Par ailleurs, **29,5% des formations réalisées** concernent l'**hygiène et la sécurité** (PRAP : Prévention des Risques liés

à l'Activité Physique, sécurité incendie, habilitation électrique, CACES, secourisme) soient 413 jours de stage. Un **réseau des assistants de prévention** est présent toute l'année sur ces questions. En 2016 les sessions de **formation PRAP** ont continué : 5 sessions initiation organisées par deux formateurs en interne (36 agents formés), et 3 sessions de recyclage (23 agents).

Le **taux d'absentéisme pour raison de santé, en baisse par rapport à 2015, est de**

7,49% (taux national 8,8% pour l'ensemble des collectivités territoriales) avec une durée moyenne d'arrêts pour maladie ordinaire par agent de 39 jours au lieu de 21 jours (pour l'ensemble des collectivités territoriales).

Action sociale

Plus de **2 504 prestations** (et 947 au titre de la billetterie) ont été attribuées à l'ensemble des adhérents (79% de l'effectif) au CNAS-CDAS. Le **budget** qui y est consacré correspond à **111 591 euros**.

Une **subvention est versée** également à l'**association du personnel du Grand Périgueux** de l'ordre de **30 676 euros**, qui lui permet entre autres d'organiser l'arbre de Noël, de participer à des manifestations sportives (tournoi de foot, 10kms canal) et de tenir une billetterie à destinations des agents (4 920 tickets vendus).



Perspectives 2017

- L'**évolution de la compétence Enfance** devrait connaître un nouvel essor en septembre 2017 avec l'arrivée de nouvelles structures transférées au Grand Périgueux par les communes (13 au total). Le développement de cette compétence conduira sans doute à une nouvelle forte croissance des effectifs de l'agglomération.
- Dans le cadre d'un **prochain plan de prévention des risques psychosociaux**, une **démarche participative** associant les représentants des personnels, le réseau des assistants de prévention et des professionnels externes devra être menée pour analyser les conditions de travail et mettre en avant les atouts ou points d'amélioration de la politique sociale menée par le Grand Périgueux pour les actions de prévention et de maintien dans l'emploi à venir.



Chiffres clés

439 agents

(dont 6 agents mis à disposition d'un établissement extérieur).

Ses principales caractéristiques

Effectif par compétences :

Enfance : 212 soit 48 % de l'effectif

Gestion des déchets : 91 soit 21 % de l'effectif

Administration : 94 soit 21,5 % de l'effectif

Piscines : 31 soit 7 % de l'effectif

Aéroport : 11 soit 2,5 % de l'effectif

63 % de l'effectif est féminin, avec une moyenne d'âge proche de 45 ans.

Masse salariale : 17 450 000 €

73,6 % de départs en formation

7,49 % d'absentéisme pour raison de santé

Administration générale

Trois pôles d'activité

L'Administration générale et les affaires juridiques regroupent principalement 3 pôles d'activités:

- l'accueil et la gestion logistique de la structure
- l'organisation et le suivi des procédures administratives
- les affaires juridiques

L'adoption du Schéma de mutualisation

La **démarche d'élaboration du premier schéma de mutualisation** de l'agglomération s'est conclue par son **adoption en conseil communautaire du 24 novembre 2016**.

La vocation de ce schéma est d'**inscrire les communes et l'agglomération dans une démarche vertueuse** ayant pour objectifs :

- D'améliorer le service rendu et de développer des politiques publiques plus ambitieuses au service des usagers, par la gestion en commun des moyens.
- De renforcer la solidarité entre les collectivités du territoire par la mise en commun des expériences et des compétences.
- De mettre à disposition des communes, des expertises et des compétences créées et cofinancées.
- De préserver la proximité, l'accessibilité des services au regard de la réalité des besoins.



- De rationaliser les structures et les dépenses en cherchant à mutualiser les activités effectuées de façon similaire, en optimisant et en traitant les questions à un échelon plus vaste.

Dans cette période où les finances des collectivités sont de plus en plus contraintes, le schéma de mutualisation constitue donc **l'un des outils pouvant permettre de maintenir, voire d'améliorer les services rendus aux habitants de nos communes**.

Si les premières actions seront engagées en 2017, on peut déjà noter qu'il a été décidé une mutualisation du responsable du service informatique avec la commune de Périgueux depuis le 1er novembre.

L'adoption du Schéma Directeur Informatique et Numérique

Le système numérique et informatique de l'Agglomération s'est développé au gré des besoins et des évolutions de compétences et de personnel. Si cette évolution, sans programmation particulière, a jusqu'à présent permis de satisfaire aux différents besoins auxquels est censé répondre le système d'information du Grand Périgueux, il s'avère aujourd'hui

nécessaire compte tenu de la taille de la structure et de son évolution à court terme de définir **une planification de l'évolution de ce système**.

C'est pourquoi il a été décidé, début 2016 de réfléchir à la définition d'un **Schéma Directeur Numérique et Informatique (SDIN)**.

Le **SDIN** est un document qui décrit de manière concrète comment le système d'information et l'informatique vont être déployés, à un horizon déterminé, pour **répondre aux objectifs fixés par les élus** et fournir les services attendus par les habitants et les services de l'agglomération. Il résulte d'une démarche qui vise à offrir une vue globale de l'état actuel du système, une spécification des besoins et la définition des orientations à prendre.

Afin de réaliser ce SDIN, le Grand Périgueux a été assisté par un prestataire extérieur.

Perspectives 2017

L'année 2017 sera avant tout consacrée à la **mise en oeuvre des documents de programmation adoptés en 2016** et à la **prise en charge de l'extension du périmètre** du Grand Périgueux.

- La mise en oeuvre du schéma de mutualisation (plateforme de ressources mutualisées, groupements de commande, service informatique mutualisé...)
- La mise en oeuvre du Schéma Directeur Informatique et Numérique (SDIN) (refonte du site internet, mise en place d'un outil de gestion électronique des documents, optimisation de l'architecture du système d'information)
- La poursuite de la dématérialisation des ordres du jour des assemblées délibérantes
- La prise en charge de nouveaux sites liés à l'extension du territoire et à la modification des compétences

Quelques éléments

- 6 contentieux en cours dont 4 en Urbanisme
- 2 procédures de référé-expertise
- Travail sur l'extension du territoire (modification statutaire incidence juridique sur différents points)
- Divers conseils de montages juridiques aux services
- Conseils juridiques aux communes
- Contrôle et suivi de 60 procédures de marchés publics
- Organisation de 11 commissions d'appels d'offres et 2 jurys de concours.



Chiffres clés

Organisation administrative et délibératoire

18 bureaux communautaires

11 conseils communautaires

253 délibérations (242 en 2015)

90 actes administratifs (délibération, décisions, arrêtés etc.) et transmission au contrôle de légalité.

Traitement du courrier

9 000 courriers entrants (baisse de 10% par rapport à 2015)

33 000 courriers sortants (augmentation de 10% par rapport à 2015)

Budget 2016

545 000 € de fonctionnement

25 000 € de réalisation du SDIN

230 000 € d'investissement

Gestion des déchets ménagers et assimilés



Organisation du service

Le rapport annuel 2016 est l'agrégation des indicateurs de l'ex SMCTOM de Vergt et du Grand Périgueux.

Sur le territoire consolidé, le service de collecte est assuré **en régie pour le ramassage des déchets ménagers et assimilés** ainsi que la gestion des hauts de quais des 9 déchèteries et le compactage des caissons de déchèteries.

La collecte du verre est également assurée en régie sur l'ex territoire du Grand Périgueux et par un prestataire sur l'ex territoire du SMCTOM de Vergt. La collecte des bornes à papiers est assurée par SUEZ environnement.

La collecte et le traitement des déchets des déchèteries est réalisée par 3 prestataires dans le cadre de marché de prestations de service.

Évolution des tonnages collectés *

- **22 272 tonnes d'ordures ménagères** : 230 kg/ hab. soit - 9 % entre 2015 et 2016. Performance nationale 2013 (269 kg/hab.)
- **2 904 tonnes de verre** : 30 kg/ hab. soit une stabilité entre 2015 et 2016. Performance nationale 2015 (32 kg/hab.)
- **5 392 tonnes de sacs jaunes** : 56 kg/ hab. soit + 1,75 % entre 2015 et 2016. Performance nationale 2015 (47 kg/hab.)
- **78 tonnes de déchets verts collectés en porte à porte** dans le cadre de la délégation de service public. 1 703 tonnes en 2015. Les apports directs au SMD3 sont en augmentation de 57 % soit 490 tonnes supplémentaires.

La production de déchets ménagers et assimilés a diminué de 50 kilos entre 2010 et 2016.



Perspectives 2017

- Première phase de déploiement des bornes enterrées : 220 points pour 2 M€
- Installation de 30 bornes à textiles supplémentaires sur le territoire (convention avec le Relais Gironde)
- Passage de la fréquence de la collecte des Ordures Ménagères de 2 à 1 fois par semaine pour les secteurs concernés
- Nouveau système de vidage des gravats pour la déchèterie de Trélissac



Chiffres clés

Total déchets collectés

60 337 t (-1%)

soit 0,3%/habitant.

Taux de valorisation : 53% (moyenne nationale 45%)

Enfouissement : 47%

Budget de fonctionnement

12 021 080 €

Le **Taux de la TEOM** est de **10,20%** depuis 2006

518 000 € de recettes de redevance spéciale

370 000 € de recettes issues de la revente des matériaux et de la collecte sélective

Composition du parc

25 bennes à ordures ménagères dont **5 bennes à chargement latéral** et de **2 camions polybenne**.

Composteurs individuels

450 composteurs distribués

3 450 composteurs individuels sur le territoire.

Composteurs collectifs

12 composteurs collectifs ont été installés, portant ainsi le nombre à 45.

Travaux dans les déchèteries

La déchèterie de Périgueux est la 3ème déchèterie à être **équipée d'un dispositif de vidage spécifique** pour le gravat. Ce matériel facilite le vidage pour les usagers.

Politique de collecte des déchets

Dans le cadre du programme de déploiement des bornes enterrées, une première tranche de 10 points d'apport volontaire a été déployés sur le secteur sauvegardé de Périgueux

Afin d'accompagner les mairies qui le souhaitent, le Grand Périgueux a attribué **deux marchés de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le terrassement des bornes enterrées.**

Le service de collecte des déchets verts en porte à porte est assuré par une entreprise d'insertion dans le cadre d'une délégation de service public depuis mars 2016.



Les évolutions des indicateurs de l'année 2016 par rapport à l'année 2015 sont comparés à la consolidation de l'ex SMCTOM de Verge et du Grand Périgueux



Petite enfance

Le Service Petite Enfance regroupe principalement :

- Le Point Accueil Petite Enfance
- Les 15 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant avec 213 agents
- Les 4 Relais Assistants Maternels

Une nouvelle organisation du temps de travail

Les agents sont passés de 35h ou 40h à 39h. Les horaires d'ouverture des établissements ont été harmonisés (7h30-18h30) ainsi que les semaines de fermeture annuelle (5)

Un nouveau règlement de fonctionnement

Il répond à 3 objectifs :

- une meilleure prise en compte des besoins réels de garde des parents
- une optimisation du taux d'occupation
- une optimisation des recettes Prestations de Service Unique (PSU)



Chiffres clés

2 589 enfants de moins de 3 ans

860 naissances par an

10 crèches collectives

1 crèche familiale

4 micro-crèches

512 places d'accueil collectif

1 164 enfants accueillis

470 assistants maternels « libéraux »

1 364 places d'accueil individuel

4 Relais Assistants Maternels

84,55 % taux de couverture des besoins en mode de garde (52% au niveau national)

8 032 942 € de budget global

5 206 € Coût net moyen par place

542 demandes de places en crèche enregistrées

375 places attribuées.



Le développement du plan crèche

La crèche Mercier étant vieillissante, il a été décidé de lancer la construction d'une crèche neuve de 60 places dans le quartier Clos Chassaing pour y transférer l'activité au terme du plan crèche.

Le concours a été attribué au cabinet Two Architectes.



Perspectives 2017

L'année 2017 sera consacrée à :

- 2^{ème} phase du plan crèche avec la pose de la première pierre pour la future crèche Clos Chassaing et la réalisation du travail préparatoire à la rénovation-extension de la crèche Câlins Câlins
- Intégration de la micro crèche de Sorges sous convention de gestion en Délégation de Service Public avec l'ADMR
- Etude des besoins sur le territoire de l'ex-CCPVT, en lien avec le Schéma départemental des services aux familles
- Intégration de 3 ALSH au 1^{er} janvier 2017 (transfert de compétence ALSH)
- Intégration de 10 ALSH d'ici fin 2017
- Mise en place d'approvisionnement en bio
- Poursuite des interventions de la psychomotricienne

Des nouveaux services proposés

- **Bébédome** est destiné aux parents travaillant en horaires atypiques.

La réalisation concrète des gardes individuelles au domicile des familles a été confiée à un prestataire (l'association Action Solidarité Entraide). 30 familles ont bénéficié du dispositif dont 5 familles ont été aidées financièrement par le Grand Périgueux..

- **Un nouveau mode d'approvisionnement en circuit court** est mis en place dans les 7 crèches qui cuisinent sur site 328 repas par jour.

- Une **psychomotricienne intervient 11h/ semaine** dans l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps.



Piscines



4 piscines au service des usagers

- **Le Centre Aquatique l'aquacap** a accueilli **212 000 usagers, soit une légère baisse de 3 000 usagers par rapport à 2015.**

24 000 scolaires ou clubs ont bénéficié de la gratuité d'entrée. 23 500 cours d'aquaforme ont été assurés représentant 10,93% de fréquentation et générant 29,5% de recettes annuelles (795 000 €). 75 h d'ouvertures hebdomadaires à l'Aquacap 7/7j.

- **Le Stade Aquatique Bertran de Born** (juillet/août fermé) a reçu **68 000 baigneurs.**

En constante évolution depuis sa réouverture on recense près de 8 % d'augmentation de fréquentation générale par rapport à l'année 2014 (27 000 club, 23 000 scolaires, 18 000 baigneurs au niveau public et activités. 73 h



d'ouvertures hebdomadaires 6/7j sans les compétitions du dimanche

- **La piscine d'été de Marsac-sur-l'Isle** a accueilli 16 000 usagers soit une baisse des fréquentations de -5%

- **La piscine d'été de Saint-Laurent-sur-Manoire** a enregistré une fréquentation de **5 600 baigneurs** sur l'été dont 1/3 avec les centres de loisirs.

Il est à noter qu'un nouveau terrain pour accueillir la future piscine de St-Laurent a été acté. L'achat de ce terrain a été réalisé par la commune de Boulazac Isle Manoire.

L'implantation future de la piscine se situera à proximité du nouveau rond-point de la gare de Niversac.

La forte connectivité du lieu aux services de transports collectifs (pôle d'échange de Niversac) et la construction d'un équipement moderne permettront d'accroître la fréquentation

Les piscines de l'agglo sont exploitées en régie

14 MNS, 9 agents d'accueil, 5 agents au pôle technique et 2 encadrants administratifs soit 30 agents.

Durant la période estivale, avec les ouvertures de Marsac, Saint-Laurent et les extérieurs de l'AquaCap, il est fait appel à **du renfort saisonnier**.



Chiffres clés

Usagers

302 000 baigneurs accueillis au sein des équipements aquatiques du Grand Périgueux en 2016 contre 308 000 en 2015.

Fonctionnement

2,20 M € de charges générales

0,90 M € de recettes

1,30 M € de « déficit social ».

4,30 € coût social / usager à la charge du Grand Périgueux (la natation scolaire et les clubs de natation sont accueillis gratuitement au sein des structures aquatiques du Grand Périgueux)

Perspectives 2017

- Préparer l'intégration de la piscine de Sorges suite à l'extension du territoire -
- Revisiter la communication de l'Aquacap et des autres sites de l'agglo
- Modifier les tarifs inchangés depuis plusieurs années
- Projet de Boulazac Isle et Manoire (Saint-Laurent sur Manoire)
- Un budget de 50 000 € d'études de la future piscine d'été de Boulazac/Isle-Manoire et de 50 000 € d'études de réparation des sous-sols de l'Aquacap est prévu

Assainissement non collectif

Deux principales missions

Lorsqu'il n'existe pas de réseaux d'assainissement collectif, toute habitation doit obligatoirement disposer d'une installation d'assainissement individuel en bon état de fonctionnement.

Le **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du Grand Périgueux a pour mission de veiller à la conformité de ces systèmes de traitement des eaux usées dits autonomes :

- contrôles de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées,
- contrôles périodiques des installations existantes,
- contrôles lors de ventes immobilières.

Le SPANC intervient également pour conseiller les usagers, inciter et aider à la réhabilitation des installations non conformes : cela pour supprimer les pollutions diffuses, protéger nos ressources en eau et notre environnement.

Organisation territoriale du service

La gestion de l'Assainissement Non Collectif sur le territoire du Grand Périgueux est sectorisée :

- 18 communes (ex CAP) sont gérées par le SPANC en régie
- 15 communes (ex Isle Manoire) sont gérées par le SPANC en Délégation de Service Public (DSP) par contrat d'affermage avec VEOLIA (jusqu'en 2022).

En 2016, ont été réalisés :

- Contrôle des installations neuves ou réhabilitées : 872
- Contrôle des installations existantes : 1345
- Incitation à la réhabilitation des installations non-conformes pour les 33 communes en 2016



Chiffres clés

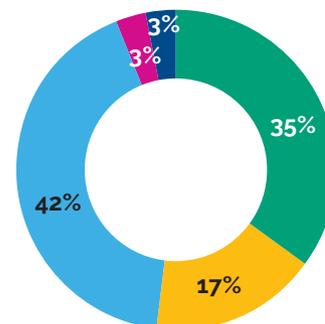
11 672 installations d'assainissement

non collectif sur l'ensemble du territoire.

2217 contrôles

sur l'ensemble du territoire.

Etat du parc au 31 décembre 2016 sur les 33 communes :



- Absence de défauts et conforme neufs
- Avec recommandations de travaux ou travaux d'entretien
- Non conformes
- Points noirs
- Autres (Dossiers de réhab déposés ou en cours de travaux, raccordement au collectif imminent, etc)

Total Budget : **268 000€**

602 installations ont été réhabilitées sur l'ensemble du territoire du Grand périgueux depuis le début des diagnostics en 2006.

Le Service

- Suivi des nouveaux agréments d'ANC (nouvelles filières : microstations, filtres compacts, filtre plantés etc.).
- Mobilisation de l'Agglomération pour accompagner la deuxième programme de réhabilitation des points noirs sous convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (nouvelles modalités : 4 200 € d'aides possibles par installation).

On compte plus de **500 filières agréées** au 31 décembre 2016 toutes gammes confondues.

350 points noirs recensés sur l'ensemble du territoire du Grand Périgueux (chiffre en constante évolution).

Perspectives 2017

- Suite des réhabilitations des dispositifs non conformes
- Lancement de la deuxième opération subventionnée sous convention de mandat par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (objectif 40 à 50 dossiers)
- Poursuite des actions de communication en matière d'assainissement non collectif.
- Préparation de la future extension du territoire du Grand Périgueux



Assainissement collectif

Une compétence partagée

En assainissement collectif, les communes assurent la collecte des eaux usées et le Grand Périgueux a en charge le réseau structurant urbain ainsi que le traitement des effluents dans ses stations d'épurations urbaines et péri-urbaines.

Le périmètre du service assainissement

Pour le système urbain : exploitation par contrats d'affermage confié

- à Suez-Lyonnaise des Eaux (durée 9 ans jusqu'au 31/12/2020) pour la station de Saltgourde (48 300 EH) et Trélissac (10 000 EH) et le réseau structurant rattaché.
- à Véolia (durée 12 ans jusqu'au 30/06/2025) pour la station de Landry (36 600 EH mis en service en mars 2015) et le réseau structurant rattaché.

Concernant les stations péri-urbaines

- 2 stations de Sarliac sur l'Isle sont gérées en affermage par la SOGEDO (jusqu'au 30 juin 2016)
- 14 stations sont gérées en régie
- 1 station (Saint Laurent sur Manoire Bourg) mise hors service avec raccordement sur la station d'épuration de Landry



Amélioration de la qualité du service :

- engagements pour l'entretien du réseau structurant (curage, passage caméra), le suivi des ouvrages, des rejets,
- certification environnementale (ISO 14001) ainsi que pour la maîtrise énergétique (ISO 50001),
- reporting régulier de la gestion des ouvrages...
- mise en œuvre du nouveau contrat



Le service en régie :

Le service composé de trois agents remet à niveau les stations, procède à l'entretien régulier des ouvrages et participe à l'astreinte le weekend.

Les études en 2016

Étude diagnostique du réseau de collecte de la station de Landry à Boulazac : Études réalisées dans le cadre d'un groupement de commandes avec Boulazac Isle Manoire

Travaux prévus à partir de 2018

Étude d'opportunité pour la mise en place d'un méthaniseur sur le territoire du Grand Périgueux

Étude pour la mise en place de l'autosurveillance des déversoirs d'orage et de débitmètres sur plusieurs postes de relevage en groupement de commandes avec les communes de Chancelade, Coulounieix-Chamiers et Périgueux : Instrumentation de 8 déversoirs d'orages et 21 postes de relevage suite aux conclusions du schéma directeur de Saltgourde et d'Antonne

Les principales opérations

d'investissement (2 M€ HT Urbain et Péri urbain)

Diagnostic du réseau de la station d'épuration Landry à Boulazac

Etude sur le réseau de collecte raccordé sur la station de Landry
Etude pour identifier les points noirs du système de collecte

Travaux de réhabilitation du réseau rue Eglise Saint-Charles à Périgueux (170 000 €)

Travaux de renforcement du système d'auto-surveillance du réseau

En groupement de commande avec Périgueux, Coulounieix-Chamiers et Chancelade (Grand Périgueux mandataire coordinateur)

Mise en service de la station d'épuration de Blis et Born (160 EH)

Travaux en groupement de commande avec Blis et Born et le Grand Périgueux (mandataire coordonnateur)

Reprise en régie des 2 stations d'épuration de Sarliac sur l'Isle (1000 EH et 30 EH)

Perspectives 2017

Outre la préparation de l'extension du territoire (8 nouvelles stations d'épuration), le programme d'études et de travaux se poursuivra avec notamment :

Les études

- Études de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation des stations d'épuration de la Chapelle Gonaguet et de Marsaneix (20 000 € HT)

Les travaux

- Création d'un réseau d'assainissement à Antonne et Trigonant (Laurière) et implantation d'une nouvelle unité d'épuration (200 000 € HT)
- Travaux à Saltgourde (410 000 € HT)

- Nouveau réseau entre Av du Général De Gaulle et Mériller (2 500 000 € HT)
- Reprise des 2 refoulements sous rivière du Poste COUTRAS (500 000 € HT)
- Réhabilitation des réseaux prioritaires (1 500 000 € HT)

De nouvelles compétences

- Poursuite du travail préparatoire à la prise en charge de nouvelles compétences dans le domaine de :
- l'assainissement et plus précisément, la prise en compte de la totalité de la collecte des eaux usées / eaux pluviales : au 01/01/2018 (dotation prévisionnelle)
 - la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) : au 01/01/2018 ;
 - l'Eau potable : en 2020.



Chiffres clés

Ouvrages 2016

Urbain (gestion déléguée)

- 65 km** de réseau structurant
- 24 postes** de relèvement
- 2 stations** (Trélissac, Saltgourde)

→ Lyonnaise des Eaux

- 14 km** de réseau structurant
- 6 postes** de relèvement
- 1 station** (Boulazac)

→ Véolia

Péri-urbain : 17 stations (gestion directe)

15 600 m³ d'effluents traités par jour en moyenne

6 000 tonnes de boues brutes (soit 1 600 tonnes de matières sèches)

3 935 tonnes de compost épandues en agriculture

Près de 29 000 abonnés

Total Budget : **4 365 000 €**



Gestion du patrimoine

L'organisation du service

Ce service est **organisé** à la fois **en régie directe** (11 agents polyvalents) et par de **multiples marchés de prestations**.

La gestion patrimoine concerne

- **La gestion et maintenance des bâtiments** : crèches, piscines, bâtiments administratifs, déchèteries, acquisitions...
- **La gestion et entretien des espaces paysagers** : espaces verts, voies vertes, parcs d'activités économiques, réserves foncières...
- **La sécurité et les obligations réglementaires** : contrôles obligatoires et périodiques, mise aux normes des équipements, exercice d'évacuation incendie, commission de sécurité...
- **La gestion et maintenance des voiries** : parcs d'activités économiques, voie verte, itinéraires alternatifs routiers, parking relais, voie d'accès au pôle universitaire, réseau pluvial, éclairage public...
- **la gestion et entretien de la rivière Isle** : faucardage, berges de l'Isle, bac de Campniac, ouvrages d'art, passerelles, passes à canoë, signalisation...

Les principales actions ponctuelles

- La mise en place des travaux de la 1ère tranche de la mise en accessibilité (AdAp)
- Le suivi administratif, budgétaire et comptable
- Environ 750 interventions en régie bâtiment
- La prise en régie des espaces verts des déchèteries
- La gestion des voies vertes
- Les travaux de remise en peinture de la piscine Marsac et restauration de l'étanchéité de la toiture
- La mise en éclairage de la passerelle des Izards à Chamiers
- La réparation ponctuelle des voies vertes et des passerelles
- La réfection de voirie dans les parcs d'activités
- Les travaux de remise à niveau des aires de jeux crèches (2ème phase)
- Les travaux de remplacement des chaudières de la crèche Petit Prince



En matière d'espaces verts

Une **gestion différenciée** est mise en place sur l'ensemble des sites paysagés (fauchage raisonné, paillage de massifs, tonte mulching) permettant de générer des économies tout en s'inscrivant dans une politique de développement durable.



Batiment

25000 m² pour **45 bâtiments**

Foncier non bâti entretenu

111 ha (parcs d'activités-emprises foncières...)

Surface entretenue en régie

12 ha (crèches-bâtiments techniques...)

Voie Verte

30 km linéaire

27 ha de surface entretenues

30 km de berges entretenues

Chiffres clés

Linéaire routier

77 km

Coût

1,5 M€ de frais de fonctionnement

Interventions en régie

750 interventions pour la maintenance courante, plusieurs petites opérations d'aménagement et de rénovation, avec 16 000 euros de matériaux

650 interventions pour l'entretien des espaces verts et l'aménagement minéral



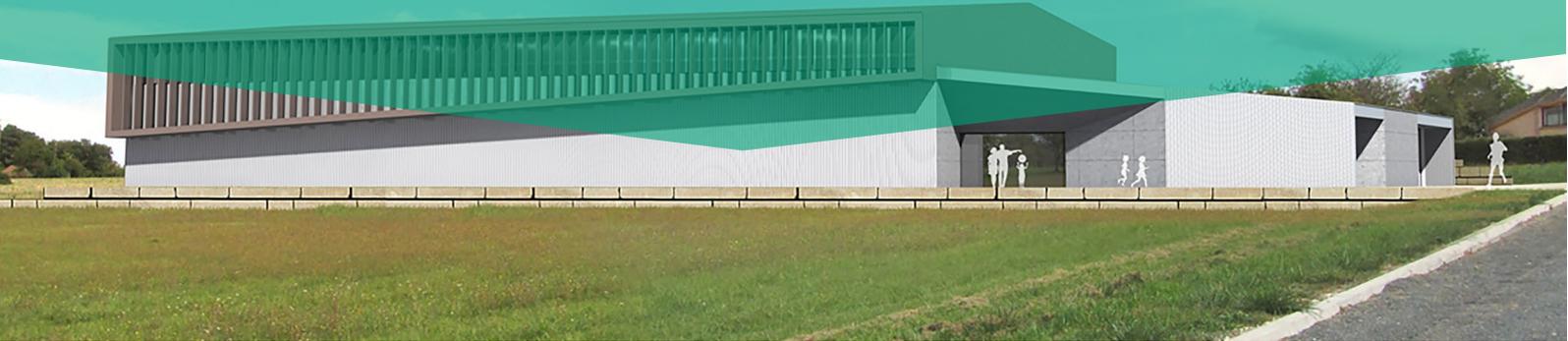
Perspectives 2017

Suite à l'extension du territoire du Grand Périgueux et à l'évolution des compétences du service, le patrimoine bâti et non bâti s'est vu fortement évoluer principalement sur les postes suivants :

- **Tourisme** : gestion de l'entretien des espaces verts et bâtiment du Lac de Neufont environ 22ha, suivi et gestion des projets des sentiers de randonnée
- **Centre de loisirs sans hébergement** : gestion des espaces verts et des bâtiments
- **Aires des gens du voyage** : gestion de l'entretien des espaces verts et des bâtiments
- **Service technique mutualisé (STEM)** : gestion des travaux de fauchage pour 11 communes soit environ 200km



Travaux et projets



Les réalisations

L'année 2016 a vu le démarrage opérationnel des études initiées en 2015 dans le cadre du projet de mandat.

- **La réalisation du « chaînon manquant » de la Voie Verte** permet de relier la Vélo Route de

- **En matière de développement économique**, la zone d'activités de Sol de Dime a été réalisée.

Les travaux de restructuration de la Pépinière ont été achevés.

- Les **travaux de construction du gymnase Ouest (Mensignac)** ont débutés en septembre 2016 et les marchés de travaux du gymnase Sud (St Pierre de Chignac) ont été attribués.



- **Concernant les itinéraires alternatifs**, le marché de travaux du premier tronçon sur la commune de Trélissac (Paumarélie) a été attribué.

la vallée de l'Isle à Gravelle et la Voie Verte des berges de l'Isle à Marsac-sur-l'Isle. Ces travaux qui concernaient les communes de Razac-sur-l'Isle et Marsac sur l'Isle ont permis l'ouverture de ce tronçon 7 km, qui relie maintenant Trélissac à Libourne.

- L'année 2016 a aussi été celle de l'initiation **des projets liés à Périmouv'** (étude de circulation, construction parking-relais, appel d'offre pour la construction d'un parking de co-voiturage, poursuite des études liées à la mise en place du bus à Haut Niveau de Service...).





Chiffres clés

- **Concernant la petite enfance**, le lauréat du concours pour la construction de la crèche de Clos-Chassaing a été choisi et les études ont été lancées.
- Le concours d'architecture et d'ingénierie du Pôle des Cultures Urbaines à Coulounieix-Chamiers a été lancé.
- **Des travaux ont été réalisés dans les locaux du Grand Périgueux** afin de préparer l'arrivée de nouveaux collaborateurs dans le cadre de l'extension du territoire et de la prise de nouvelles compétences au 1er janvier 2017, ainsi que pour améliorer la sûreté des installations informatiques de l'agglomération
- **La remise en lumière de la Voie Verte** des berges de l'Isle a été initiée avec les premiers candélabres en service en décembre.

1 540 000 € pour les travaux du gymnase Ouest et les marchés de travaux de celui du Sud

540 000 € HT marché de travaux premier tronçon itinéraires alternatifs

599 650 € HT réalisation du «chaînon manquant»

339 000 € HT réalisation de la zone d'activité de Sol de Dime

218 000 € HT construction du parking relais de Mériller

Projets liés à Périmeouv'

- Réalisation d'une **étude de circulation** en collaboration avec les services de la Ville de Périgueux permettant de connaître les incidences des aménagements respectifs des 2 collectivités sur la circulation
- **Construction du parking-relais** de Mériller à Coulounieix-Chamiers
- Lancement de l'**appel d'offres pour la construction d'un parking de co-voiturage** à Niversac sur la commune de Boulzac Isle Manoïre
- **Poursuite des études liées à la mise en place du bus à Haut Niveau de Service (BHNS)**, avec la définition finale du tracé et des premiers aménagements à réaliser
- Désignation d'un maître d'œuvre pour la **réalisation de la première partie du Pôle d'Echange Multimodal (PEM)** à l'arrière de la gare de Périgueux. Ce maître d'œuvre est également chargé de l'étude d'aménagement de l'ilot Sernam pour y établir le quartier d'affaires.





Perspectives 2017

L'année 2017 verra la **poursuite des actions déjà engagées** avec entre autres :

- **La construction du gymnase Sud (St Pierre de Chignac)** engagée au printemps
- **Pour les itinéraires alternatifs**, les réalisations porteront sur le marché attribué en 2016 (rond-point de Paumarélie et une partie du tracé vers Champcevinel sur la commune de Trélissac)
- **Le démarrage des travaux du quartier d'Affaires du Grand Périgueux**, concerné à la fois par le développement économique et les déplacements,
- **Les travaux de la Maison de Santé de Vergt.**
- **Le lancement des travaux d'aménagement de la ligne BHNS Coulounieix-Chamiers.**
- Reprise de l'étude de faisabilité établie par la CCPVTT sur **l'aménagement de l'étang de Neufont**
- Pour la petite enfance, la **crèche Clos-Chassaing** fera l'objet de la consultation pour les marchés de travaux, avec un démarrage à l'automne.
- Les études seront engagées pour la réhabilitation de la **crèche « Câlins Câlînes »** à Périgueux. De même, des études seront menées pour la restructuration de la cuisine de la crèche « Petit Prince » à Coulounieix Chamiers et l'amélioration des conditions de fonctionnement de la crèche de Mensignac.
- Le **Pôle des Cultures Urbaines** verra la désignation du lauréat du concours et le démarrage des études.

Dans le cadre des études, l'année 2017 verra la **désignation des lauréats des concours d'architecture** pour deux opérations :

- la reconstruction du dépôt de bus et d'un bâtiment d'archives mutualisées sur le terrain du 5eme régiment de chasseurs
- la reconstruction d'une piscine à Boulazac Isle Manoire

Le Grand Périgueux assurera la **continuité des projets initiés par la CCPVTT** dans le cadre de l'extension du territoire.

L'étude de faisabilité établie par la CCPVTT sur l'aménagement de l'étang de Neufont sera reprise. Sur cette base, un programme définitif sera établi ainsi qu'un phasage des travaux envisagés afin de permettre le fonctionnement du site en saison touristique. Pour 2017, les travaux envisagés se limiteront à une mise en sécurité du site, l'année étant consacrée aux études.

Mobilité



L'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) gère uniquement le transport motorisé

L'exploitation du réseau de Bus est confiée à l'EPIC Péribus, créé par le Grand Périgueux en 2013.

Le réseau Péribus

La modernisation du réseau Péribus engagée depuis 2015 s'est poursuivie en 2016 avec une volonté réaffirmée de changer l'image du réseau en le positionnant comme un service du Grand Périgueux.



Chiffres clés

40% du parc roulant renouvelé.

21 bus neufs,
dont **2** bus standards Hybrides

1 976 000 voyageurs, une fréquentation en baisse de 6% par rapport à 2014.

1 138 000 € de recettes, une baisse globale de 5,1%.

Le travail réalisé en 2016 a permis :

- **de mettre en service dès janvier 2016, 21 bus neufs, dont 2 bus Hybrides, pour un investissement total de 4,1 M€.** Ces bus, plus confortables et performants permettent ainsi de renouveler 40% du parc roulant.

Cette mise en service s'est également accompagnée d'une nouvelle identité visuelle « jaune citron et gris anthracite » et d'un nouveau logo afin de moderniser le concept visuel du réseau.

Enfin, dans le cadre d'un chantier Educatif, une association de réinsertion a été mobilisée pour le nettoyage des 650 points d'arrêts du réseau.

- **De déployer dès mars 2016 un système de billetterie** sans contact pour remplacer la traditionnelle billetterie papier (investissement 500 000 €). Outre une plus grande facilité pour les usagers du réseau, le système permet la recharge rapide et simplifiée des titres de transports, la remontée instantanée des statistiques sur la fréquentation, par arrêt et permet également d'assurer un suivi en temps réel. Cette billetterie nouvelle génération pour le réseau a aussi été déployée au niveau des transports scolaires.

L'offre de transports a été développée :

- Mise en place du « Pass Jeunes » pour les moins de 26 ans
- Réadaptation des horaires de la ligne 4 au départ du Bourg de Coulounieix-Chamiers avec deux horaires supplémentaires matin et soir
- Desserte du centre Lanmary en TAD via la ligne 10

Enfin, il a été décidé dans le cadre de la mise en place du Plan Global de Déplacements (PGD) de restructurer l'intégralité du réseau Péribus à l'horizon de septembre 2018.

Le bilan d'exploitation du réseau par l'EPIC Péribus :

- Pour 2016, le Grand Périgueux a versé à l'EPIC une **rémunération de 6 100 000 €** pour l'exécution du contrat d'obligation de service public. Au vu de l'ancienneté du site d'exploitation situé rue du 5^e Chasseurs à Périgueux, il avait été décidé, en 2015, le rachat du site à la ville de Périgueux qui a pu être effectif en 2016 et le lancement d'une **étude de reconstruction du dépôt de Péribus** sans interruption d'activité sur le site a été poursuivi en 2016 avec le montage d'un groupe de travail.
- En termes de **fréquentation et de recettes** commerciales, la tendance se poursuit à la baisse mais la mise en place de la billettique permet d'avoir des données plus précises.
- **La fréquentation** constatée par les services de Péribus est égale à **1,7 millions de voyageurs**, en baisse de 12% par rapport à 2015 (1,9 millions), conforme en cela à la tendance nationale.
- **Les recettes**, d'un montant de **1 050 000 €**, suivent la même tendance avec une baisse globale de 7,5%.



La mise en place d'un nouveau cadre stratégique : le Plan Global des Déplacements (PGD)

Afin de définir une stratégie en phase avec le projet de mandat et adapté à l'évolution du périmètre du Grand Périgueux, ce nouveau document a remplacé le Plan de Déplacements Urbains (PDU) fin 2016.

Ce nouveau document :

- intègre les récentes évolutions territoriales
- met en avant les décisions sur la modernisation des transports collectifs
- positionne le Grand Périgueux sur les enjeux de la mobilité durable
- crée une identité unique liée à la « mobilité »

> PERIMOUV'

- formalise en 10 fiches actions une stratégie ambitieuse qui permettra des mises en œuvre concrètes à l'échelle du territoire



L'avancement des études sur les projets structurants de transports collectifs :

- Des rencontres avec le Vice-Président de la région Aquitaine et ses services ont permis de poursuivre le travail sur la **navette ferroviaire**.

Un accord dans le cadre du contrat d'axe a été trouvé sur la base d'un projet de 4 haltes (Razac-su-l'Isle, Marsac-sur-l'Isle, Boulazac et Niversac), avec une offre de services satisfaisante (plus d'horaires) et un calendrier de réalisation des études et des travaux qui devrait aboutir à une mise en place effective en 2020.

- L'étude du **Pôle d'Echange Multimodal à la Gare de Périgueux** s'est poursuivie, ainsi que l'étude structurelle complémentaire de la passerelle pour la faisabilité de sa réhabilitation en vue d'une traversée aérienne des voies.
- L'étude « **BHNS** » **Bus à Haut Niveau de Service** s'est poursuivie avec la définition d'un tracé décomposé en 4 tronçons avec un coût prévisionnel de 10 millions d'euros répartis sur 5 ans.

Le nouveau tracé Est - Ouest en une ligne structurante, avec des aménagements de voirie dédiée, de priorisation aux carrefours et d'un système d'information performant, a donné lieu aux études d'Avant Projet (AVP) tout au long de l'année 2016. Ces études liées au BHNS sont aussi en corrélation avec les projets d'aménagement de la ville centre.



- Le covoiturage et les aires de stationnement :

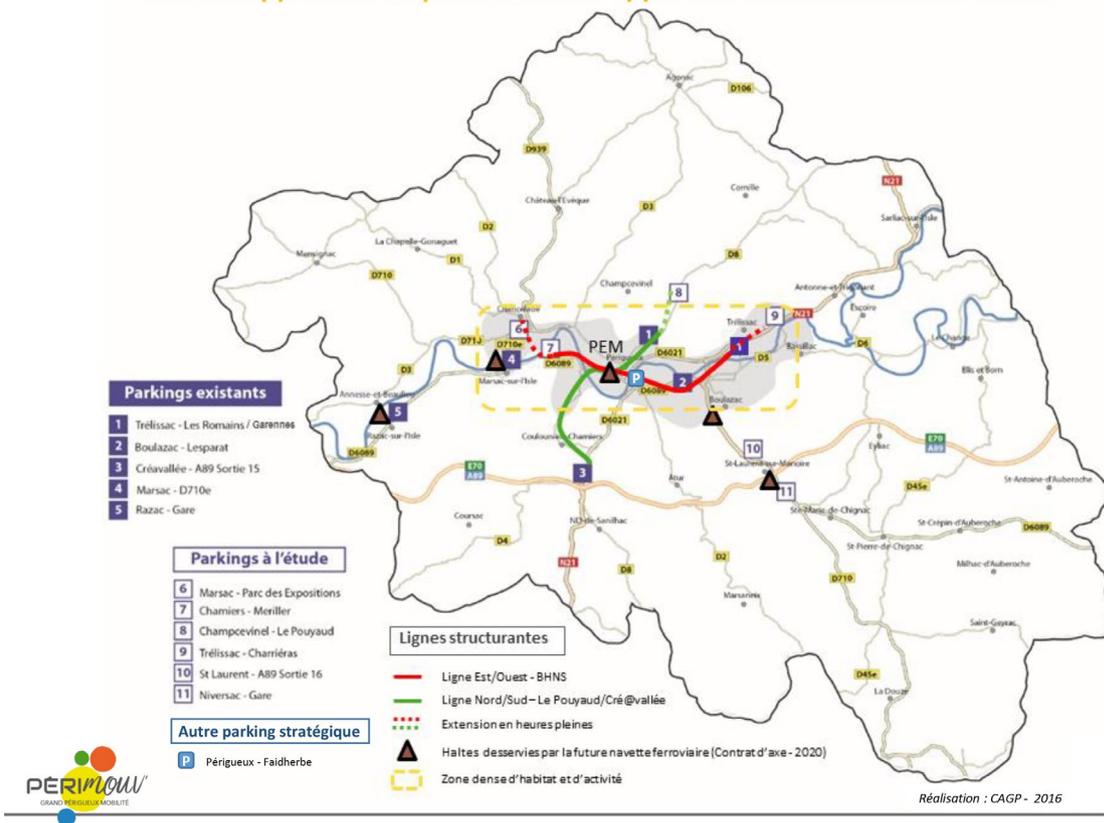
Le lancement d'une **plateforme communautaire dédiée à la mobilité**, nommée : Le Covoit'Gotoo, a été engagée en septembre 2016 à l'occasion d'un grand jeu-concours organisé sur tout le territoire.

Cette plateforme, vise à encourager l'usage des mobilités actives et alternatives à la voiture individuelle, notamment dans le cadre des déplacements de courte distance (domicile-travail par exemple). Elle met ainsi en relation les personnes souhaitant covoiturer, et récompense les bonnes pratiques en matière d'éco-mobilité (bus, vélo, marche...).

Cette plateforme localise également les parcs relais et les arrêts du réseau Péribus, ainsi que les horaires de passage des bus.

- Parallèlement, le PGD a accentué la stratégie de développement des parcs relais en appui au réseau structurant de bus. Une cartographie des emplacements a été élaborée. Les premières études ont été lancées pour le parking relais de Mériller.

Le développement de parcs relais en appui au réseau structurant de bus



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX - PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS 2015-2020

27

Perspectives 2017

Les priorités seront :

1 - La mise en œuvre des actions du PGD :

Le Plan Global des Déplacements (PGD) étant approuvé depuis fin 2016, il convient dès lors de mettre en œuvre immédiatement l'ensemble des actions définies pour les 5 prochaines années.

En 2017 sont donc attendus :

a) En phase travaux :

- les parcs relais (Mériller et Niversac)
- les premiers travaux du BHNS sur le tronçon (Cours Fénélon - Boulevard Stalingrad)

b) En études avancées pour lancement des travaux en 2018 :

- PEM
- BHNS tronçons Mériller - Pont des Fainéants

2 - La poursuite du développement de la qualité des services proposés

- Poursuite des études concernant la restructuration du réseau Péribus
- Livraison de 2 Businova tri-énergie fin 2017.
- L'accélération de la réflexion et de la mise en œuvre sur l'accessibilité du réseau aux personnes en situation de handicap : plan triennal de mise en accessibilité des principaux points d'arrêts du réseau.
- Continuer les actions en faveur des nouvelles mobilités avec notamment le lancement d'un schéma cyclable et l'étude d'une plateforme de la mobilité qui pourrait regrouper l'ensemble de l'offre de déplacements du Grand Périgueux afin d'apparaître comme un service global et cohérent.
- Promouvoir la marque Périmouv'.

3 - L'intégration de nouveaux circuits scolaires suite à l'extension territoriale du Grand Périgueux au 1er janvier 2017

Politique de la ville

Poursuite du contrat de ville intercommunal

Depuis 2015, suite à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le Grand Périgueux est devenu le «chef de file» de la politique de la ville sur le territoire communautaire et est chargé de l'élaboration et du suivi du Contrat de ville 2015-2020 du Grand Périgueux. Les engagements de tous les partenaires concernent les dimensions sociale, urbaine et économique, à destination des habitants des quartiers défavorisés.



Le lancement d'actions structurantes pour le développement du territoire

Le projet de **Pôle des cultures urbaines sur l'ancien camp américain du Bas-Chamiers** est réellement passé en phase projet en 2016 et approuvé en bureau et conseil communautaire. Un appel à candidatures d'équipes de maîtrise d'œuvre a été lancé en septembre 2016. Parallèlement, les démarches d'acquisitions immobilières complémentaires et de recherche de financements se sont poursuivies.

L'agglomération et la commune ont sollicité **EPARECA** (Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) pour qu'ils conduisent **l'étude des potentialités commerciales et artisanales du quartier**. Suite à ce travail, EPARECA a confirmé son accord pour construire et gérer un village artisanal de 10 lots dans le quartier de Chamiers (montage en cours).

Avec la nouvelle responsabilité confiée au Grand Périgueux sur **le pilotage du Projet de Rénovation Urbaine du quartier de Chamiers (PRU)**, deux personnes supplémentaires ont rejoint cette direction en février puis en juin 2016 (un chef de projet et son assistante). Le PRU est actuellement en phase d'études techniques et financières préalables qui permettront de décliner un projet détaillé via une convention avec l'ANRU qui sera signée fin 2017.

5 balades urbaines ont été organisées par le Grand Périgueux avec les membres du conseil citoyen, associations, bailleurs et services des collectivités. Elles ont permis de dresser un constat partagé des problèmes rencontrés en matière d'animation du quartier, de mobilité, de cadre de vie, de tranquillité, d'attractivité économique et commerciale.

L'appel à projets 2016 du contrat de ville

L'appel à projets « politique de la ville » annuel et partenarial mobilise les crédits de l'Etat et des collectivités (Boulazac, Coulounieix-Chamiers, Périgueux, le Conseil Départemental). Il s'appuie sur la stratégie du contrat de ville (grandes orientations, axes stratégiques et priorités).

Dans ce cadre, le Grand Périgueux a apporté une aide financière de 109 000 € aux porteurs de projets qui contribuent au « vivre ensemble » dans les quartiers et au développement de l'insertion socio-professionnelle des habitants et du lien social. Cette aide a permis de soutenir :

- des actions favorisant **l'implication des habitants** comme le « Fonds de participation des habitants » porté par le CIFPH, les conseils citoyens des 2 quartiers prioritaires, la Junior Association du Gour de l'Arche (JAGAS), l'Université Populaire en Périgord (UPOP), Radio Libre en Périgord (RLP) ;
- des actions favorisant **l'accompagnement à la parentalité, la scolarité et la lutte contre l'illettrisme** (centres sociaux, EPED) ;
- les acteurs culturels proposant des actions favorisant **l'accessibilité culturelle** des habitants des quartiers (Le Sans Réserve, L'Odyssée, Rouletabille, Médiagora) ;
- les actions en matière de **citoyenneté, de prévention et de lutte contre les discriminations** (Ciné cinéma, CIDFF, etc.) ;
- les acteurs proposant des **actions éducatives et sportives** (All Boards Family, Boxing Club Périgourdin, ASPTT Lutte, Tennis Club de Boulazac) ;

A noter : Outre ces crédits spécifiques, **les services du Grand Périgueux se sont mobilisés**, qu'il s'agisse des piscines, du développement économique et emploi (clauses d'insertion et accompagnement renforcé des habitants), de la gestion des déchets (ambassadeurs juniors du tri dans les quartiers, actions d'éducation dans les écoles, bornes enterrées de collecte des déchets), de la petite enfance (garde d'enfants en horaires atypiques « Bébé Dom' », projet de réhabilitation de la crèche du Gour de l'Arche), de l'habitat (aides spécifiques réhabilitation et reconstruction) ou encore des déplacements (nettoyage des abribus en chantiers éducatifs, plateforme de mobilité).



Atelier d'initiation au skate des enfants des quartiers par l'association All Boards Family



C H A M I E R S
C Œ U R D E V I L L E

L'identité visuelle du projet de renouvellement urbain de Chamiers choisie avec le Conseil Citoyen.



Chiffres clés

Création de deux postes sur le pilotage de Projet de rénovation urbaine du quartier de Chamiers pour un **coût annuel de 53 000 €**, financé à 50% par l'ANRU

40 actions dans les quartiers financées par le Grand Périgueux à hauteur de 109 000 € et un volume de 197 750 € d'aides de l'Etat attribuées au territoire, y compris sur les Programmes de Réussite Educative des 3 communes.

Quelques actions « phares » pour les quartiers



Un projet de plateforme de mobilité « MUST » a été co-défini entre le Grand Périgueux et l'association AFAC24 (Association Formation Avenir Conseil) pour accompagner les personnes dans la recherche de solutions de mobilité adaptées à leur situation (absence de permis, stage ou emploi en horaires

décalés, etc.). Outre des informations sur les solutions de déplacements existantes sur le territoire, la plateforme propose des conseils personnalisés, des ateliers d'apprentissage à la mobilité et la location à petit prix d'une gamme de véhicules adaptés aux différentes situations, comme des voitures (hybrides), avec ou sans permis, des 2 roues (scooters et vélos) permettant d'accepter un travail/une formation.

Cette action a été retenue dans le cadre de l'appel à projet national du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) fin septembre 2016, et a obtenu une subvention de 40 000 € en décembre 2016, en complément de l'aide apportée par le Grand Périgueux (28.000 euros) et ses partenaires (la Région Nouvelle Aquitaine, la CAF).

Des chantiers éducatifs ont été mis en place avec les associations Le Chemin et 3S pour nettoyer les 600 points d'arrêts de Péribus durant le printemps 2016. A cette occasion, les jeunes ont relevé les besoins de réparation et de remplacement du mobilier urbain. Un autre chantier de ce type a permis aux jeunes des quartiers de travailler avec l'association Mérillier Vapeur sur un chantier de peinture de la locomotive et de découvrir l'histoire des cheminots du territoire.



L'opération « J'apprends à nager » a mobilisé le service des piscines du Grand Périgueux, dans le cadre du plan national « Citoyens du sport ». Il s'agissait de favoriser l'éducation des plus jeunes et de contribuer à la mixité sociale et de genre, le sport ayant un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble. Ainsi, des stages ont été mis en place par le service de l'Agglomération afin de permettre à 32 enfants des quartiers d'apprendre à nager gratuitement.



Mme La Préfète de la Dordogne
Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLÉRC

Perspectives 2017

- Les **travaux de restructuration des espaces publics au Bas-Toulon** seront poursuivis par la ville de Périgueux avec le soutien de l'agglomération et de l'Europe
- Une étude d'opportunité sera également réalisée afin d'organiser et animer la stratégie de création et/ou de reprise d'activités économiques dans les quartiers, conformément aux attentes des partenaires.
- Une « **Maison du projet** » sera implantée sur le quartier de Chamiers afin d'informer les habitants de l'avancement du projet et recueillir leurs avis et propositions.
- Des études de programmation des espaces publics et des équipements structurants du quartier de Chamiers (restructuration du centre social Saint-Exupéry et du Centre Médico-Social, création d'une maison de quartier et d'un gymnase) seront conduites pour définir les actions à insérer dans la future convention avec l'ANRU.
- Une étude de « **soutenabilité financière** » du **Projet de Renouveau Urbain du quartier de Chamiers** sera conduite permettant de mesurer les capacités financières des principaux maîtres d'ouvrage du projet à supporter les charges envisagées en investissement et en fonctionnement (Mairie de Coulounieix-Chamiers, OPH Grand Périgueux Habitat et Le Grand Périgueux).

Cohésion sociale

L'animation de réseaux d'acteurs a été poursuivie dans plusieurs domaines

En matière de Santé, après négociations avec les partenaires, a été remis en place le Poste de Coordinateur en mars 2016 et pour une durée de 3 ans. Il est en charge d'animer l'Atelier Santé Ville (composé de 125 acteurs publics et privés du secteur social, médicosocial, culturel, éducation et insertion, santé) et le Contrat Local de Santé (11 institutions engagées). Le coût du poste (42 000 € en 2016) est financé à 70% par les partenaires (ARS, mais aussi par l'Etat et le Département au titre de la politique de la ville).

Une démarche similaire a été lancée en matière de **Lutte contre les Discriminations**. Un état des lieux des problématiques discriminatoires en matière d'accès à l'emploi, au logement et aux soins sur le territoire de l'agglomération, a été réalisé par un bureau d'études dont le coût de la prestation a été pris en charge à 100% par le Ministère de la Politique de la ville.



Signature du Contrat Local de Santé avec l'ARS et 11 partenaires le 3 mai 2016 dans les locaux du Grand Périgueux



Temps d'échanges sur les discriminations avec les acteurs institutionnels et associatifs lors des 2èmes Rencontres professionnelles organisées par le Grand Périgueux le 13 décembre 2016.

Une **nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG)** a été signée le 4 octobre 2016 avec la Caisse d'Allocations Familiales afin d'une part, de rendre lisibles les nombreux partenariats existants avec le Grand Périgueux (petite enfance, accompagnement des familles du voyage, hébergement des jeunes,...) mais aussi pour constituer un cadre d'expérimentations nouvelles en matière de mobilité sociale, de jeunesse, de développement social, culturel et sportif, de parentalité, etc.

Perspectives 2017

En matière de lutte contre les discriminations et de prévention de la délinquance

L'élaboration d'un Plan territorial de Lutte contre les Discriminations
La mise en place d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) en

lien avec les communes, le cabinet de Préfecture et les représentants des forces de l'ordre (police et gendarmerie)

En matière de Santé

La construction de la Maison de santé pluridisciplinaire de Vergt sera conduite tout au long de l'année 2017 et se poursuivra sur le 1er semestre 2018

Habitat et renouvellement urbain



Le soutien aux habitants et aux acteurs du territoire



Le soutien aux acteurs et aux habitants s'est traduit tout d'abord par le versement **des aides à 82 propriétaires** qui ont pu bénéficier du **programme AMELIA**, au fur et à mesure de l'achèvement de leurs travaux, soit un montant d'aides versé de plus de 57 000 € en 2016 (57% du budget prévu).

Plusieurs subventions ont été versées aux bailleurs sociaux (pour les logements) et aux communes (pour le foncier) pour accompagner la réalisation de **183 logements sociaux** sur Boulazac, Périgueux, Notre Dame de Sanilhac et Chancelade, dont les résidences liées au Campus de la Formation Professionnelle (220 places / en FJT et RHVS). Au total, l'aide du Grand Périgueux s'est élevée à 217259 € pour l'année 2016, ce qui est inférieur aux crédits votés. En effet, plusieurs opérations portées par les bailleurs sociaux ont pris du retard et ne devraient être livrées que l'année prochaine.

Préalablement à la création de la future Conférence Intercommunale du Logement (CIL), une **étude sur le peuplement du parc de logements sociaux** est en cours de réalisation en co-maîtrise d'ouvrage avec l'association régionale des bailleurs sociaux (AROSHA). Le coût de 20.000 € est financé à parts égales, soit 10 000 €.

Chiffres clés

183 nouveaux logements locatifs sociaux ont bénéficié d'une aide financière du Grand Périgueux

57 000 € d'aides au total ont été versées à **82 propriétaires** pour réaliser les travaux de rénovation de leur logement.

Le travail concerté d'élaboration du **Programme Local de l'Habitat durable (PLH)** s'est poursuivi tout au long de l'année 2016. Plusieurs réunions d'anticipation avec les communes ont permis de préparer l'ajustement de ce document stratégique au futur territoire intercommunal.



PROGRAMME LOCAL
DE L'HABITAT DURABLE

2016 -2022

Une action innovante pour faciliter les solutions de logement pour les jeunes

Un site d'information sur le logement des jeunes (« je suis un jeune périgourdin.com ») a été lancé en juin 2016. Il permet de connaître quasiment en temps réel les possibilités d'hébergement et de logement sur le territoire, même de courte durée. Il propose aussi désormais une page d'information et d'orientation pour les jeunes du Grand Périgueux : où se loger ? Comment se déplacer ? Où étudier ? Quelles aides obtenir ? Etc. L'évolution et l'hébergement du site sont assurés par une jeune entreprise périgourdine. Un service de labellisation des logements par le Grand Périgueux est également proposé aux propriétaires. Il permet de rassurer les jeunes sur la qualité des logements et de mettre en avant les offres des propriétaires selon la qualité de leur bien.

La Plateforme d'Accueil Information et Orientation en matière de logement jeune doit permettre **aussi d'améliorer et de rendre plus lisible l'information** des employeurs, des centres de formation sur les possibilités de logements et sur le territoire (offre publique et privée).

Elle devrait constituer un outil **pour optimiser les taux de remplissage** et donc la rentabilité souvent fragile des résidences publiques qui accueillent des jeunes de manière fractionnée (notamment celles liées au Campus de la Formation Professionnelle).



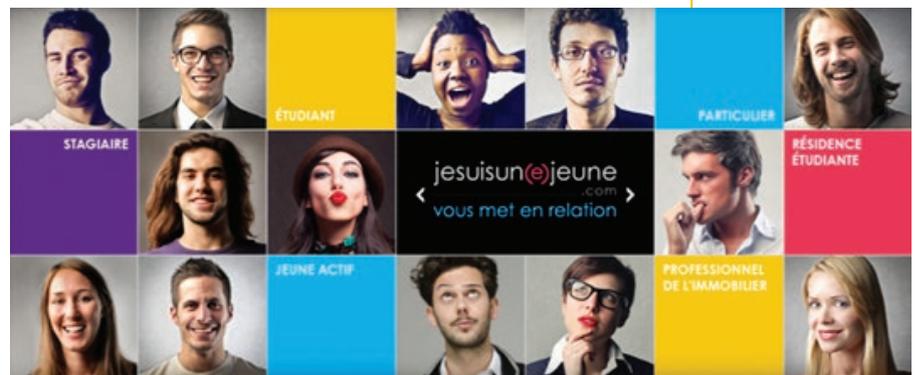
Chiffres clés

Les annonces ont été consultées **1 200 fois**

186 hébergeurs privés

1 agence immobilière inscrits sur le site

5 conventions signées avec les hébergeurs publics (CROUS, Lycée agricole, FJT...)



Perspectives 2017

En matière d'habitat

Sur le parc privé de logements :

- L'étude pré-opérationnelle sur la vacance et les façades, préalable à un programme Amélià 2, pourrait être lancée début 2017. Ses résultats permettront d'affiner les objectifs et les moyens à mobiliser pour l'animation de ce programme qui seront ensuite soumis à l'accord préalable de l'Anah et du Conseil départemental.
- Le soutien aux logements des jeunes par des actions de communication et l'hébergement du site « je suis un(e) jeune.com »

Concernant le parc public :

- Soutien du Grand Périgueux à la construction et la rénovation de logements sociaux, avec un règlement d'intervention adossé au nouveau PLH.
- 8 nouvelles opérations soutenues par l'Agglomération réparties sur Périgueux, Boulazac Isle Manoire et Notre Dame de Sanilhac.
 - Avec le rattachement au 1er janvier 2017 de l'ancien office HLM Périgueux Habitat, la communauté d'agglomération pourrait dégager une enveloppe financière pour aider son nouveau bailleur à réhabiliter le parc ancien de logements.

Gens du voyage



Le dispositif d'accueil des gens du voyage

Avec **6 aires d'accueil** (80 places au total) et **2 terrains de grand passage** (150 places) la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux est en parfaite conformité avec ses obligations légales et le Schéma Départemental.

Cette situation permet à chacune des 43 communes de l'Agglomération de bénéficier du renforcement de leur pouvoir de police et de recourir aux **procédures accélérées en cas de stationnement illicite**, et ce même si elles ne disposent pas d'aire d'accueil sur leur territoire.

La **gestion « multisites »** des aires d'accueil est entièrement assurée en régie (4 ETP) sur des missions complètes de gestion (relationnelle, administrative, financière, technique). L'équipe assure également :

- un rôle de médiation sur les

stationnements illicites avec l'Etat et les partenaires des autres collectivités

- l'interface avec le centre social St Exupéry à qui a été confiée une mission d'accompagnement social des familles les plus fragiles présentes sur les sites
- une astreinte 24h/24 pour répondre aux situations d'urgence

Le bilan de la fréquentation des aires en 2016

Une **stabilité globale de la fréquentation** est constatée sur les aires d'accueil

- **144 familles** distinctes ont été accueillies sur les aires et les enfants sont toujours en forte proportion (257 enfants sur un total de 748 personnes),
- **57% de ces familles sont originaires d'autres départements**, ce qui confirme la vraie fonction d'accueil de passage des aires de l'agglomération,

- **Les courts séjours** (inférieur à 3 mois) sont toujours majoritaires (82% des séjours) et souvent ils ne dépassent pas un mois.
- **L'accompagnement social des familles les plus précaires** est assuré par le centre social Saint Exupéry qui joue un rôle d'interface avec les institutions sur différents domaines (accès au droit, santé, scolarité, etc.).
- **L'accueil des groupes de grand passage en période estivale** (mai à octobre) est régulier depuis trois ans. Ils sont constitués de missions évangéliques ou de commerçants. 11 groupes (contre 10 en 2015), soit un total de 300 caravanes ont été répartis selon leur taille entre l'aire de Sanilhac et l'aire de Champcevinel. La gestion de ces groupes nécessite toujours la plus grande attention sur le respect des règles et la cohabitation avec les riverains.



- Les stationnements illicites

sont nettement en baisse cette année, avec deux procédures lancées en 2016. Le travail de sécurisation des sites (parc des expositions) et le partenariat avec les services de l'Etat (cabinet du Préfet et forces de l'ordre) porte ses fruits. En revanche, l'apparition de dégradations volontaires (casse, incendies...) commises sur plusieurs aires d'accueil vides de toute occupation (Razac, Rampinsolle et Chancelade...) est un fait nouveau qui nécessite de renforcer la vigilance.

qui ne voyagent plus et éviter l'occupation permanente des aires d'accueil qui ne sont pas prévues pour cela.

Par ailleurs, en juin 2016, l'équipe de gestion s'est vu confier une nouvelle mission pour diversifier son activité. Les agents sont désormais agents « labellisateurs » des logements mis en ligne sur le site « jesuisunjeune.com ». Pour ce faire, les agents ont été formés par Grand Périgueux Habitat et ont pu, après visite des logements

La mise en service du deuxième logement social adapté à la sédentarisation et la diversification des missions de l'équipe de gestion

En septembre 2016, un couple de voyageurs a pris possession du deuxième logement adapté d'un programme de 10 logements sur Périgueux. Le portage est assuré par le bailleur Grand Périgueux Habitat (achat, travaux et gestion). L'objectif est de trouver une solution à des familles



proposés par des propriétaires privés, attribuer une quinzaine de labels « Grand Périgueux » gages de la bonne qualité des logements proposés aux jeunes.



Chiffres clés

Budget de fonctionnement

279 000€ : coût global de fonctionnement de l'accueil des gens du voyage, salaires de l'équipe de gestion et accompagnement social assuré par le centre social Saint Exupéry compris.

Financement

38,2 % par l'Etat, soit 106 557 €.

22,7 % par le Département, soit 63 551 €.

14,1 % par les familles (droit de place et consommations réelles des fluides) soit 39 344 €.

25 % à la charge du Grand Périgueux soit 69 327 €.

Perspectives 2017

Le Schéma départemental 2012-2017 arrive à terme. L'État et le Département conduisent ainsi une nouvelle procédure d'évaluation des besoins persistants ou nouveaux en matière d'accueil en fonction des équipements déjà réalisés. Les terrains familiaux, maillons indispensables à cet accueil, seront inscrits dans le prochain Schéma et devraient concerner le Grand Périgueux qui participe activement aux réflexions.

Après 10 ans de fonctionnement, les quatre aires d'accueil les plus anciennes font l'objet d'un plan pluriannuel d'amélioration du confort (carrelage des sanitaires, changement des portes, etc.). La recherche immobilière se poursuivra enfin pour réaliser un 3ème logement adapté.

Développement économique



Le soutien à l'économie locale

Les parcs d'activités

- Création d'un nouveau parc d'activité «Sol de Dime» à Chancelade
- Requalification de la ZAC Epicentre à Boulazac Isle Manoire
 - continuation des procédures pour réaménager ce parc d'activité de 17 ha sur lequel sont présents 25 entreprises différentes.
- Acquisition d'un immeuble de logements en vue de la création du quartier d'affaires du Grand Périgueux

L'Institut du Goût du Périgord

En 2016, après 10 ans d'activités l'Institut du Goût du Périgord continue sa croissance. Il compte maintenant 15 salariés et son chiffre d'affaires a dépassé le million d'euros. Cela a conduit le Grand Périgueux à prolonger son accompagnement en investissant pour agrandir significativement les superficies mises à disposition de l'IGPD.

Les aides

5 entreprises ont été aidées pour des investissements immobiliers accompagnés de créations d'emplois.

Une image de marque de territoire

La première phase visant à construire une démarche de marketing territorial a été engagée.

Une étude d'opportunité a été menée avec un accompagnement externe auprès des acteurs institutionnels, économiques, culturels et sportifs.

Les résultats ont été présentés en mars 2016, confirmant un intérêt collectif pour ce projet. Ils ont ouvert sur la création d'un nom et d'un logo : SUPERIGUEUX.

La création de la Manufacture Gourmande, équipement emblématique, a franchi une première étape

Un suivi a été fait sur le travail de co-construction lancé autour du projet par la Mairie de Périgueux avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce dernier a abouti à une définition précise des besoins de ce nouvel équipement. Une nouvelle structure a été créée conjointement par l'Agglomération et la municipalité pour piloter sa construction : une association de préfiguration, dont les statuts ont fait l'objet d'une délibération en Conseil communautaire.

SUPERIGUEUX





Chiffres clés

Budget

Le budget 2016 du service développement économique, innovation et emploi se partage entre :

2 M€ de dépenses de fonctionnement

4 M€ d'investissement

Terrains

42 hectares disponibles dans 8 parcs d'activités économiques

11 parcelles vendues pour un total de 24 000 m³ et un montant de **830 K€**

Perspectives 2017

En plus de la poursuite des projets en cours, l'année 2016 va être riche en nouveaux projets :

- la création du quartier d'affaires du Grand Périgueux sur les terrains de l'ex-Sernam,
- la mise en place d'un régime d'aides économiques aux entreprises,
- la préparation de la prise en charge des compétences tourisme et soutien à la politique de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle,
- le lancement d'une marque de territoire,
- les réflexions pour la création d'un village d'artisans à Chamiers, dans le cadre du programme ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

Des Filières d'excellence

La filière agro-alimentaire, aujourd'hui la plus aboutie, continue à faire l'objet d'une animation constante.

Préparation de la 3^e édition de Fodali, Forum des innovations en Distribution Alimentaire avec la mise en place des premières communications et le lancement d'un appel à projets national.

Pour développer un pôle de services en faveur de la transition numérique de l'économie, une étude a été lancée autour du projet Digital Valley

L'organisation d'ateliers animés par le Grand Périgueux avec des entreprises locales a permis de mener une réflexion collective et de déterminer le positionnement d'un projet.

Le renforcement des liens économie / formation au service de l'emploi

Le Soutien au pôle universitaire

Le Grand Périgueux participe au fonctionnement du Département d'Etudes Juridiques et Economiques de Périgueux

Il a également financé un fauteuil dentaire à l'hôpital qui permettra la venue de 6 étudiants en 6^{ème} année d'odontologie, afin de favoriser l'installation.



Le Carrefour de la formation

Ce projet de création de locaux vise à accueillir des organismes de formation en complément au Campus de la formation, à Boulazac Isle Manoire. Dans ce cadre, le Grand Périgueux a acquis les terrains et les locaux sur lesquels serait établi ce bâtiment

La compétence Emploi et Insertion

professionnelle

En conséquence de la loi NOTRe, les discussions préalables au rattachement de la Mission locale et de la Maison de l'Emploi au Grand Périgueux ont abouti. Ces deux structures seront sous la responsabilité du Grand Périgueux à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le soutien au maraîchage et aux circuits courts

Sur les 20 hectares du Domaine du Chambon, à Marsac :

- 2 lots ont été vendus à l'association Terre de liens pour la location.
- 2 lots sont en espace test.

Urbanisme



Exercice de la compétence de planification de l'urbanisme

Le Grand Périgueux a pris la compétence de planification de l'urbanisme à compter du 1er octobre 2015. Ce transfert avait été préparé depuis la fin de l'année 2014 avec les élus. Cette compétence a pour conséquence que **le Grand Périgueux assure la maîtrise d'ouvrage pour toute procédure d'évolution des documents d'urbanisme communaux en vigueur**. Ainsi, **12 procédures de révision ou modification** sont conduites par le Grand Périgueux comme la poursuite de la révision des PLU de Périgueux, Trélissac et Notre Dame de Sanilhac, ainsi que **3 déclarations de projet** concernant l'extension du camping du Grand Dague, la création d'une centrale photovoltaïque à La Chapelle Gonaguet, et l'extension du parc d'activités de CréVallée sur la petite Borie. La prise de compétence a également **permis de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Cet outil à la fois stratégique et opérationnel déterminera pour les années à venir l'aménagement du territoire du Grand Périgueux. Il se substituera aux documents d'urbanisme communaux. **La volonté des élus est d'élaborer un PLUi « facteur 5 » intégrant différents aspects : l'Urbanisme, l'Habitat (Programme Local de l'Habitat), la Mobilité (Plan de Déplacement Urbain), le Climat et l'Energie (Plan Climat Air-Energie Territorial), et l'aspect Paysage et biodiversité (Trame verte et Bleue) en y ajoutant le développement économique.**

le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Prescrit lors du Conseil Communautaire du 26 novembre 2015, **le cahier des charges a été finalisé courant 2016 et l'appel d'offre lancé au 4ème trimestre 2016**. Ainsi l'attribution aura lieu début 2017. Parallèlement, le Grand Périgueux toujours, dans un souci d'accompagnement des communes sur leurs documents d'urbanisme, a procédé à la prise en charge de nouvelles procédures d'évolution des documents (PLU, AVAP...)

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

C'est un **document de planification du développement du territoire du Pays de l'Isle en Périgord dont fait intégralement partie la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux**. Le travail d'élaboration a commencé à l'échelle du Pays de l'Isle en Périgord en lien étroit avec la Communauté d'Agglomération. C'est au cours de l'année 2016 que la phase d'appropriation du territoire a eu lieu avec des rencontres au sein de chaque EPCI et où un travail d'interconnaissance entre les EPCI a été réalisé. Outre la phase d'appropriation, l'année 2016 a été **marquée par le lancement de la phase diagnostic** ; phase importante pour l'élaboration de ce document.

Pôle Application Droit des Sols, Une instruction mutualisée : le Service Urbanisme Mutualisé (SUM) ou Service Instructeur

Mis en place le 1er juin 2015, le SUM a pu durant l'année 2016 optimiser son organisation. Après la phase dite de « rodage », le SUM a pu répondre aux besoins des communes (Conseil, Assistance) et absorber un double accroissement d'activité. En effet, l'année 2016 a été marquée, à côté d'une légère reprise constatée du marché immobilier, par la prise en charge anticipée de l'instruction des dossiers d'Autorisation des Droits des Sols des communes de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe.



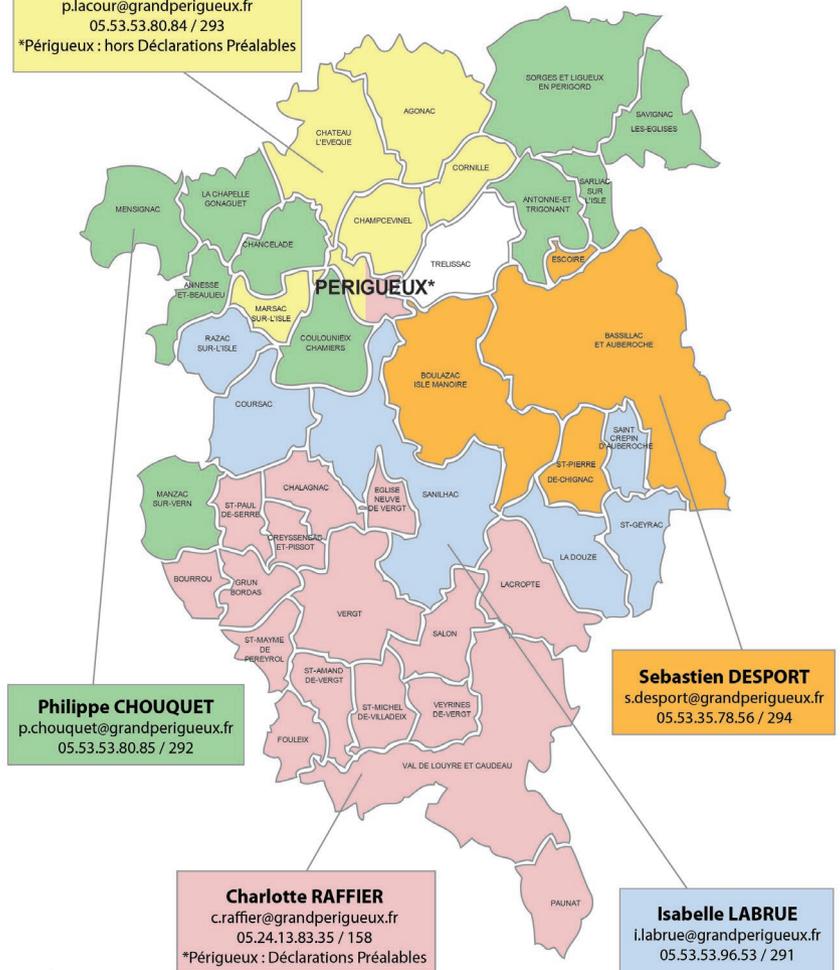
Chiffres clés

- 42 communes** adhérentes au service
- 2 277 dossiers** instruits à **1 678 EPC**
- 1 200 DIA** instruites
- 1 équipe de 6 agents** en 2016

Répartition des communes pour l'instruction des demandes en urbanisme

Pascal LACOUR
p.lacour@grandperigueux.fr
05.53.53.80.84 / 293
*Périgueux : hors Déclarations Préalables

Sabine LANDREVIE-STARITA
s.starita@grandperigueux.fr
tel: 05.53.35.78.59 / 290



Philippe CHOUQUET
p.chouquet@grandperigueux.fr
05.53.53.80.85 / 292

Sebastien DESPORT
s.desport@grandperigueux.fr
05.53.35.78.56 / 294

Charlotte RAFFIER
c.raffier@grandperigueux.fr
05.24.13.83.35 / 158
*Périgueux : Déclarations Préalables

Isabelle LABRUE
i.labrue@grandperigueux.fr
05.53.53.96.53 / 291



Réalisation: Service Stratégies Territoriales - décembre 2016

Perspectives 2017

Des outils de planification au service du Grand Périgueux

- Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** : l'année 2017 sera essentiellement consacrée au démarrage des travaux du PLUi par la réalisation du diagnostic, le commencement d'une démarche approfondie de travail avec les communes (ateliers thématiques et territoriaux et organisation de réunions publiques) et les travaux d'élaboration du PADD (un pré-PADD attendu pour juillet 2017).
- Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** : document d'urbanisme stratégique qui sera élaboré à l'échelle d'un territoire comptant 5 intercommunalités, 88 communes.

- Le Règlement Local de la Publicité intercommunale (fin 2017)
- Vers une dématérialisation de certaines procédures
- Un renforcement du Service Instructeur en lien avec l'extension de périmètre (un agent supplémentaire à ½ temps) et la reprise du marché
- SIG : Poursuite du déploiement de l'outil pour les services de l'agglomération et des communes : il s'agira d'adapter les outils au nouveau territoire, aux nouvelles compétences (notamment en matière d'économie et de tourisme), et de continuer à former les utilisateurs aux différents modules
- Réflexion portant sur l'élaboration d'un observatoire permettant le suivi d'indicateurs multisectoriels

Climat-Air-Energie



Les Actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

473 élèves ont été sensibilisés au développement durable durant l'année scolaire 2016/2017

20 classes de CM1/CM2 (Agonac, Antonne et Trigonant, Bassillac, Boulazac Isle Manoire, Champcevinel, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Notre dame de Sanilhac, Périgueux, Saint-Pierre de Chignac et Trélassac) **ont participé à l'opération Class'Environnement** organisée en partenariat avec l'Education Nationale.

Les enfants ont découvert de façon ludique, différents domaines comme les économies d'énergie et d'eau, la biodiversité, le tri et la valorisation des déchets, l'alimentation responsable, l'écomobilité. **5 animations par classe** ont été assurées par des professionnels agréés du département : l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme et la petite entreprise De Sève et d'Ecorce.

La semaine européenne du Développement durable

En 2016, le service a élaboré un **programme commun rassemblant l'ensemble des animations prévues sur le territoire** intercommunal

entre le 21 mai et le 12 juin, sur le thème de l'arbre et de la forêt. Des animations ont été aussi proposées pendant cet événement : visite de la station d'épuration de Boulazac-Isle-Manoire, Coup de balai sur la Voie Verte (sensibilisation au tri sélectif des scolaires de 4 écoles de l'agglomération), ciné-débat avec la projection du documentaire « Aigoual la Forêt Retrouvée » à la médiathèque de Périgueux, exposition sur la forêt et le bois conçue par Interbois-Périgord.

Lancement du diagnostic forestier

En juillet 2016, le Grand Périgueux a sollicité le **CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE D'AQUITAINE (CRPF)** qui est l'un des principaux acteurs de la gestion forestière en Dordogne, où 90 % des boisements sont privés.

Le diagnostic porte sur les points suivants :

- Une cartographie globale des peuplements
- Une analyse sociologique et historique du territoire
- Un recensement des pôles artisanaux, industriels et des activités pouvant avoir une incidence sur la valorisation des territoires forestiers ;
- Un inventaire des zones forestières subissant une pression sociale et environnementale ;
- Une description des itinéraires de sylviculture les plus adaptés aux conditions de gestion.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Bilan des Emissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Le 12 décembre 2016, le **Grand Périgueux a signé avec le Syndicat des Energies de la Dordogne une convention relative à la mission d'assistance à l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial.**

L'étude comprendra des bilans et des diagnostics à l'échelle territoriale, la définition d'une stratégie, et d'un plan d'actions en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et de maîtriser la consommation d'énergie sur notre territoire.

Parallèlement, le bilan des émissions de gaz à effet de serre, patrimoine et compétences de l'agglomération, sera réactualisé.

Le Grand Périgueux membre d'AIRAQ : la surveillance de la qualité de l'air

Indices Atmo :

Les indices mesurés en 2016 à la station de mesure urbaine de Périgueux ont été globalement **bons sauf en décembre 2016**, en raison d'une concentration élevée en particules en suspension et d'une météorologie défavorable à la dispersion des polluants.

Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Le 30 décembre 2016, **un avenant à la convention TEPCV a été signé à Paris.**

2 nouveaux projets sur le Grand Périgueux ont été proposés :

- L'achat de 2 bus tri-énergie (Businova),
- La construction de la crèche Clos Chassaing labellisée Haute Performance Energétique BEPOS-EFFINERGIE.



Perspectives 2017

- Afin de sensibiliser la population et notamment les enfants, l'action d'éducation à l'environnement effectuée au sein des écoles en 2016-2017 sera évaluée pour étudier l'opportunité de conduire les animations au sein des ALSH fin 2017. Cette action sera précédée par la semaine du développement durable au cours de laquelle le final de l'opération Class'Environnement sera célébré les 29 et 30 mai à la Filmature.
- Lancement du PCAET et du BEGES : phase de diagnostic, bilans et définition de stratégies.

Systeme d'Information Géographique



Un outil au service des communes et de l'agglomération

Le **Système d'Information Géographique (SIG)** est un outil qui a pour objectif d'aider et d'accompagner les services de l'agglomération, mais également les services des communes. Pour se faire, des applications ont été développées pour avoir une meilleure lisibilité et également une meilleure connaissance du territoire. Véritable outil d'aide la décision, le SIG est en constante évolution.

En partenariat avec l'**Agence Technique Départementale (ATD)** de nouveaux applicatifs ont été mis à disposition de l'ensemble des services de l'agglomération (pour le suivi des procédures d'urbanisme, du remplissage des bornes enterrées, du suivi de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), de la labélisation des logements dans le cadre de l'opération « jesuisunjeune.com », de la mise au point de l'outil de gestion du SPANC).

Les communes ont également été accompagnées sur leurs projets de gestion de cimetières (10 communes), de voirie (développement d'un outil de gestion) et d'adressage (3 communes).

Le service en charge de la gestion de cet outil organise régulièrement des formations à l'utilisation du SIG et de CartADS tout au long de l'année.

Évolution du nombre de connexions

2013	2014	2015	2016
5 000	11 500	15 000	20 000



Chiffres clés

130 utilisateurs, 20 000 connexions

5 modules métiers complets de compétence **intercommunale** (urbanisme, ANC, taxe de séjour, chemins de randonnées, développement économique)

2 modules métiers complets de compétence **communale** (gestion de cimetière et de la voirie)

24 cartes thématiques
10 sessions de formation et 80 participants
(Périgéo - 19 / CartADS - 55 / Module cimetière - 6)

Perspectives 2017

- Migration de la gestion du SPANC sur le SIG ;
- Mise en place d'un outil de gestion de la Taxe de séjour ;
- Déploiement d'un applicatif sur le Développement Économique ;
- Développement mobilité (saisie sur smartphone ou tablette).

Coopération décentralisée



Une volonté de s'investir dans des actions de coopération décentralisée

La Communauté d'Agglomération a déjà engagé sa propre démarche :

-2013 : mise en place d'un fonds de solidarité internationale favorisant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde, en vertu de la loi Oudin Santini.



-2015 : soutien financier à un projet de coopération entre le Centre Hospitalier de Périgueux et deux hôpitaux de Can Tho au Vietnam

Le Vietnam, premier choix de partenariat

La participation d'une délégation du Grand Périgueux aux assises franco vietnamiennes de la coopération décentralisée à Can Tho en septembre 2016 a renforcé les liens préétablis avec le Vietnam.

Cette rencontre a permis de nouer un contact privilégié avec la province de Lao Cai, partenaire de la Nouvelle-Aquitaine depuis 1994.

Disposant de la compétence eau et assainissement, le Grand Périgueux s'est mobilisé aux côtés de la Région qui œuvre déjà dans les domaines du tourisme et de l'agro écologie entre autres.



Chiffres clés

91,5 millions d'habitants dont 54% de - 30 ans

331 210 km²

60% des personnes de Lao Cai n'ont pas un accès à l'assainissement satisfaisant

23 ans de partenariat entre la région Nouvelle-Aquitaine et le Vietnam

10e assises franco vietnamiennes de la coopération décentralisée à Can Tho

95% des français considèrent que l'accès à l'eau potable est un enjeu important

Perspectives 2017

L'année 2017 sera l'occasion d'établir un contact régulier entre le Grand Périgueux et Lao Cai, afin d'entériner ce partenariat et de développer un premier projet dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Poursuivant un objectif de sensibilisation des citoyens du GP aux actions de coopération, un appel à projets sera lancé octroyant une subvention aux acteurs associatifs et scolaires, désireux de répondre à la problématique de l'eau dans le monde.

Service des Systèmes d'Information

Service des Systèmes d'Information

Ce service a en charge l'acquisition et la maintenance de l'ensemble du parc informatique du Grand Périgueux. Il s'occupe du maintien en condition opérationnel du système d'information (serveurs, stockage, réseau, interconnexions ...) ainsi que de l'évolution du parc applicatif et de la sécurisation.

- Les élus du Grand Périgueux accompagnés du service des systèmes d'information ont validé le **Schéma Directeur Informatique et Numérique** pour les 4 prochaines années. En ressort 4 grands objectifs (offre de service pour les habitants et partenaires, performance interne, optimisation des infrastructures, gouvernance et pilotage de projets).
- Le **marché de renouvellement des infrastructures a été réalisé** pour une mise en production au premier trimestre 2017.

Perspectives 2017

Le renouvellement des infrastructures du Système d'Information du Grand Périgueux sera le point de départ de l'application du Schéma directeur. S'en suivra le démarrage du projet de Gestion Electronique de Documents. En parallèle, se fera une prise en charge de :

- 10 nouveaux centres de loisirs et de leurs équipements respectifs, 4 sites distants de l'Office de Tourisme Intercommunal,
- la Régie de Transport Péribus et la gestion de son parc informatique,
- l'amélioration de la mobilité des directeurs du Grand Périgueux,
- la dématérialisation vers nos partenaires (DGFiP, Préfecture),
- 2017, l'année du renouvellement de notre groupement de commande télécommunication avec les communes et organismes rattachés au Grand Périgueux.

Le haut-débit : poursuite des actions engagées en 2016 et mise à l'étude de Coulounieix Chamiers

- La **réalisation de 2 commandes de raccordements en fibre optique** pour les sites suivants : Régie de Transport Péribus, CDAU (Centre de donnée départemental).
- La **commande de nouvelles tablettes pour le nouveau Conseil Communautaire** suite à l'extension du périmètre de l'agglomération
- La prise en charge du parc informatique de 3 centres de loisirs.
- La **remise au norme de la salle informatique** de l'aggllo.

Le haut-débit et son déploiement sur le territoire

Le déploiement a commencé sur la commune de Périgueux (Toulon-Mondoux) avec plus de 3 600 locaux adressable sur les 19 396 de la Commune (soit 20%).



Chiffres clés

260 ordinateurs 120 tablettes 26 serveurs
80 équipements d'interconnexion, 62 accès
téléphonie fixe, 215 lignes mobiles

40 sites raccordés 44 logiciels métier
904 demandes/incidents traités

Plus de **81 kms** de faisceaux de fibre optique déployés par le Grand Périgueux depuis 2006 pour les professionnels et le dégroupage de l'ADSL

500 entreprises connectées 17 NRAs dégroupés
8 847 foyers raccordés

Aéroport



Seconde année d'exploitation de l'Aéroport de Périgueux- Bassillac

L'année 2016 a été **marquée par l'accueil de nombreuses personnalités** notamment Ministre de la Défense, Ministre de l'Education Nationale mais également par deux fois le Président de la République Française

Développement de la Communication

L'Agglomération a mis en oeuvre en lien avec la compagnie Twinjet des moyens de communication pour développer la ligne en direction de Paris.

Les événements marquants 2016

Les vols de transports d'organes nécessitent des ouvertures fréquentes en dehors des horaires d'ouverture publiés.

La station d'avitaillement est régulièrement fréquentée par des hélicoptères, tant civils que militaires, pour les avitaillements en carburant.

L'aéroport accueille de nombreux appareils de collections, faisant passer l'aéroport dans le TOP 10 des aérodromes les plus riches en avions de collection basés.

L'aéroport de Périgueux-Bassillac est également prisé par l'armée et notamment l'armée américaine qui est venue une seconde fois faire escale dans le Périgord. 43 Marines sont venus avec leur Avion-Cargo Hercules C130 pour un stage d'entraînement au centre national de la gendarmerie.



Chiffres clés

14 402 mouvements d'aviation

841 mouvements commerciaux TWINJET

271 mouvements commerciaux autre

5 621 passagers TWINJET

501 passagers autres

38 vols sanitaires et transports d'organes

941 mouvements pour les vols Samu

162 036 l carburants distribués

5 634 passagers



EC725 Caracal - Armée de l'Air

© CARRÉ FAUVEL
Aéroport Périgueux-Bassillac

Communication



2017, le Grand Périgueux crée sa destination touristique

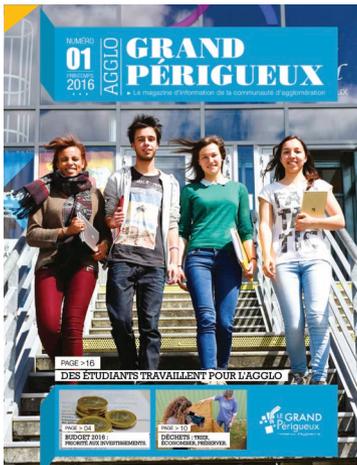
Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, ici bat le cœur du Périgord



Refonte du magazine «Forum» qui devient «Grand Périgueux»

L'année 2016 est celle du changement pour le support de communication externe de l'Agglo.

Avec une maquette relookée, de nouvelles rubriques et un contenu différent, Grand Périgueux devient un magazine de territoire.

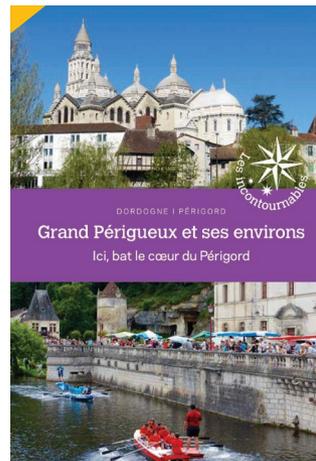


Avec sa première Une sur quatre étudiants du Campus Périgord qui travaillent pour l'Agglo, cette couverture est symbolique. Le Grand Périgueux a fait de la **jeunesse une des ses priorités**. Une page sur fond de couleur jaune sera régulièrement consacrée à l'enseignement supérieur, à la formation.

Dans cette nouvelle édition, d'autres rubriques font leur apparition comme «Gens d'ici» ou «Balade». Elles permettent de mieux **découvrir le territoire** ainsi que celles et ceux qui y vivent.

De l'info pour tous

Le service Communication **développe des outils de communication externes et internes** (magazine, lettre aux élus, AggloFil et Fil d'Agglo, magazine TV, lettre des Relais Assistants Maternels, site internet et mini-sites, création de logos, supports divers comme les flyers, affiches, dépliants...).



En 2016, afin de préparer la future prise de compétence Tourisme, **un livret touristique spécifique a été élaboré : « Les Incontournables »**, distribué à 35000 exemplaires sur l'Agglomération et ses environs. L'objectif est de présenter les richesses et les atouts du territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud, de Sorges à Neuville sur l'Isle et de Brantôme à Paunat.



Vers une marque de territoire

L'année 2016 voit la **finalisation de l'étude de création d'une marque de territoire**, dévoilée en fin d'année :

SUPERIGUEUX

Une stratégie de marketing territorial commence à se construire, basée sur deux fondamentaux :

- l'attractivité du territoire (attirer de nouveaux touristes, de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises)
- le développement d'une image identitaire du territoire (fierté d'appartenance)

Parallèlement à cette démarche, l'Agglo s'organise pour **prendre la compétence « développement touristique » au 1er janvier 2017** : la création d'une Direction Communication/ Tourisme est à l'étude, le passage de l'Office de Tourisme de Périgueux en Office de Tourisme du Grand Périgueux est acté.

Grands rendez-vous

- Foire expo
- 17^{ème} Fête européenne des Camping-cars
- Réunions publiques citoyennes (Razac sur l'Isle, Périgueux, Agonac et Bassillac) dans le cadre de l'extension du territoire



Chiffres clés

Site internet

178 422 utilisateurs uniques
dont **42,6%** de nouveaux utilisateurs
631 857 pages consultées (une seule visite comptée par utilisateur)
soit **6,45% d'augmentation** par rapport à l'année dernière

1 numéro de «Forum» et **3 numéros** Grand Périgueux

5 lettres « Info élus » dématérialisées sur Extranet Elus

9 Magazines Tv

2 lettres des Relais Assistants Maternels

3 Agglo Fil et **3** Fil d'Agglo

Budget de fonctionnement

987 000 €
dont **58 000 €** pour la marque de territoire et **84 000 €** pour la promotion et la communication touristiques

Perspectives 2017

1 - Événementiel

- Coordination de l'accueil de la 18^{ème} Fête européenne du camping-car en mai 2017
- Accueil du Tour de France
- Inauguration de la Voie Verte
- Assises Nationales du Patrimoine Culturel et du Développement Touristique

2- Communication touristique

- Transfert de la compétence Promotion Touristique
- Création de la Direction Communication/Tourisme
- Lancement de la campagne d'affichage de la marque de territoire et d'un produit touristique associé
- Animation d'un groupe de travail sur la création d'un Schéma de Développement Touristique



DORDOGNE | PÉRIGORD

Grand Périgueux et ses environs

Ici, bat le cœur du Périgord



Le Grand Périgueux
1 boulevard lakanal
BP 70171
24019 Périgueux Cedex
05 53 35 86 00
contact@grandperigueux.fr

Création : Mantalo, www.mantalo.net
Impression : SPP Numérique
Crédits photos : Jonathan Barbot, Denis Nidos,
Arnaud Loth, service communication du GP

www.agglo-perigueux.fr